



GUIDE DE L'ÉTUDIANT EN LICENCE

2025-2026

INFORMATIONS GÉNÉRALES-----4

- Préambule ----- 4
- Lexique ----- 5
- Le calendrier universitaire -----7
- Le planning -----7
- La messagerie étudiante - Correspondance électronique-----7
- Inscriptions administratives et pédagogique-----8
- Tutorat d'accompagnement -----9
- Les stages obligatoires en L3 -----9
- Les relations internationales -----11
- Étudiants en situation de handicap -----12

ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE-----14

- Direction et équipe administrative UFR -----14
- Secrétariats pédagogiques de Licence -----15
- Coordinateurs pédagogiques et référents -----16

PRÉSENTATION DE LA LICENCE -----18

- Qu'est-ce que le système LMD-----18
- La Licence : trois années, six semestres -----18
- Qu'est-ce qu'une UE ? -----18
- Qu'est-ce qu'un EC ? -----18
- Qu'est-ce qu'un ECTS ? -----18
- Qu'est-ce que la maquette ? -----18

VALIDATION DE LA LICENCE-----19

- Combien faut-il d'ECTS pour valider la Licence ? -----19
- Comment obtenir des ECTS (directement ou par compensation) -----19
- Cas des EC acquis par équivalence -----19
- Nature des contrôles de connaissance -----20
- Calcul des notes -----20
- Sessions d'examen -----20
- Compensation -----20
- Renonciation à la compensation -----21
- Non report des notes inférieures à 10 non compensées -----21
- Jury de diplôme de Licence -----22
- Délivrance du diplôme de Licence de Psychologie -----22

EXAMENS -----23

- Sous quelles formes et quand ? -----23
- Organisation des examens ----- 23
- Règles des examens-----24
- Fraude aux examens -----24
- La consultation de la copie d'examen -----25

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DE LA LICENCE DE PSYCHOLOGIE-----26

- Les Enseignements Disciplinaires -----26
- Les Enseignements de Méthodologie -----26
- Les Enseignements de Parcours de Mineures-----26
- Les Enseignements Transversaux -----26

ORGANISATION EN SEMESTRES - DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS DE PSYCHOLOGIE-----26

- Maquette et descriptifs Licence 1 semestres 1 -----27
- Maquette et descriptifs Licence 1 semestres 2 -----33
- Maquette et descriptifs Licence 2 semestres 3 -----39
- Maquette et descriptifs Licence 2 semestres 4 -----45
- Maquette et descriptifs Licence 3 semestres 5 -----53
- Maquette et descriptifs Licence 3 semestres 6 -----60
- Présentation des Parcours de mineures -----69

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES -----78

PREAMBULE

Nous vous souhaitons la bienvenue à l'UFR de Psychologie de l'Université Paris 8 !

L'UFR de Psychologie dispense un enseignement présentiel.

(note : ce guide ne concerne donc pas les étudiants de l'Institut d'Enseignement à Distance qui doivent consulter le site de l'IED et les documents qui s'y trouvent).

Parmi toutes les nouvelles connaissances que vous devrez acquérir, les premières concernent le fonctionnement de l'enseignement universitaire, avec ses codes et ses abréviations, dont le lexique ci-après vous donnera une première approche.

Ce document contient tout ce que vous devez savoir dès votre inscription à l'université et tout au long de votre cursus de licence.

Il est impératif de bien lire ce guide, et de vous y référer aussi souvent que nécessaire.

Les informations qui y figurent sont toutefois le reflet des données de la rentrée 2025, qui sont susceptibles de faire l'objet de petites évolutions durant l'année.

Les espaces Moodle dédiés à chaque année de la licence constituent des sources d'information plus dynamiques et complémentaires à ce guide.

Par ailleurs, ce guide ne saurait être considéré comme contractuel.

LEXIQUE

ABI : absence injustifiée à un examen.

ABJ : absence justifiée à un examen.

AJAC : Ajourné Autorisé à Continuer. Statut des étudiants qui n'ont pas validé l'intégralité des EC d'une année, mais qui ont capitalisé suffisamment d'ECTS pour s'inscrire dans l'année suivante. (voir détails dans la rubrique Examens / Jury).

CC : contrôle continu. Plusieurs évaluations ont lieu en cours de semestre ou d'année pour constituer la note finale dans un enseignement.

CT : contrôle terminal. Une seule évaluation a lieu, en fin de semestre.

DEF : défaillant à un examen. Statut de l'étudiant inscrit qui n'a pas de note finale (soit aucune note, soit seulement une partie du contrôle continu).

EC : élément constitutif d'UE. Concrètement, il s'agit d'un enseignement, qui aura lieu sur un horaire régulier de votre planning, et qui donnera lieu à une note finale qui figurera sur le relevé de note. La validation de chaque EC permet d'obtenir les ECTS qui lui sont associés.

ECTS : European Credit Transfer System. Il s'agit d'un système de crédits associés à chaque EC et UE. Ce système de transfert est constitué d'unités de comptes qui permettent de valider des enseignements suivis en France ou dans un autre pays européen, ou de valider les acquis de l'expérience. Lorsqu'un EC ou une UE sont validés, les ECTS qui lui sont associés sont capitalisés. Pour obtenir sa licence, il faut obtenir 180 ECTS à raison de 30 par semestre.

IA : Inscription administrative. Elle est obligatoire et à renouveler chaque année. Elle permet d'être affilié au régime de Sécurité Sociale Étudiante et permet d'obtention d'un certificat de scolarité. Elle est gérée par le service de scolarité de l'Université.

IP : Inscription pédagogique. Gérée par les secrétariats pédagogiques, elle est automatique pour la plupart de vos enseignements de psychologie (sauf les EC au choix), mais nécessite certaines démarches pour suivre certains enseignements en dehors de l'UFR (tel que PIX, Anglais, EC libre).

LMD : Licence Master Doctorat. Système d'organisation de l'enseignement universitaire, comportant 3 niveaux successifs : la Licence (3 ans, = 6 semestres), le Master (2 ans, = 4 semestres) et le Doctorat (3 ans minimum).

MCCC : Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences. Document officiel qui précise les règles d'évaluation (contrôle continu/terminal, compensation, etc.) pour toute la licence. Il est mis à jour chaque année et disponible sur le site de l'UFR.

Promo (ou Groupe ou Planning) : en Licence, les étudiants de chaque niveau (L1, L2 et L3) sont assignés à un groupe, nommé par une couleur, dont le planning est fixe. Les étudiants de L1 sont répartis parmi 6 groupes, ceux de L2 et L3 parmi 4 groupes.

Session d'examen : période pendant laquelle se déroulent les examens relatifs à chaque semestre d'étude. Une première session d'examen a lieu à la fin de chaque semestre, et une de session, dite de "seconde chance" ou de rattrapage, a lieu en fin d'année pour chacun des 2 semestres de l'année universitaire en cours. Les sessions d'examen ne sont pas organisées selon les plannings des cours, mais selon un planning commun aux différents groupes d'une année.

UE : Unité d'Enseignement. Les enseignements ou EC de chaque semestre sont regroupés en UE, en fonction de leur cohérence pédagogique (cf. descriptif des enseignements de chaque semestre). Une UE regroupe au minimum 2 EC. A la fin de chaque semestre, la note associée à une UE correspond à la moyenne des notes obtenues aux différents EC qui la composent. Si une note a été obtenue à chaque EC d'une UE et si leur moyenne est supérieure ou égale à 10, alors l'UE est validée et les

ECTS qui lui sont associés (somme des ECTS des EC constitutifs) sont acquis.

UFR : Unité de Formation et de Recherche. Une UFR regroupe des enseignants-chercheurs dont les spécialités relèvent d'un même domaine, et du personnel administratif. L'UFR de Psychologie regroupe plusieurs laboratoires de recherche et détermine la pédagogie des différents diplômes proposés.

VAC : Validation d'acquis. Dispositif permettant de faire reconnaître des acquis antérieurs (formations suivies, expériences professionnelles ou personnelles) pour être dispensé de certains enseignements.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Calendrier universitaire

Le calendrier universitaire fixe les dates de début et de fin des cours pour chacun des semestres d'une année universitaire, les semaines d'examens de première et de deuxième session, ainsi que les semaines de tenue des jurys de diplômes. Il est mis à jour et voté tous les ans.

Le calendrier universitaire est disponible sur le site de l'UFR dans la rubrique Formation/Scolarité/Calendrier universitaire et planning (<https://ufr-psycho.univ-paris8.fr/calendrier-universitaire>).

A noter que le calendrier est susceptible d'être modifié en fonction des contraintes sanitaires, sociales ou pédagogiques.

2. Le planning

Le planning (ou emploi du temps) présente les créneaux horaires (jour et heure) de chacun des cours de la licence ainsi que la salle où se déroule l'enseignement. Un planning est élaboré pour chacun des semestres.

Il vous sera envoyé par email par vos gestionnaires (sur votre messagerie étudiante) et sera mis en ligne sur l'espace Moodle.

3. Correspondance électronique – messagerie des étudiants

Tous les étudiants de Paris 8 bénéficient d'une messagerie (avec une adresse spécifique : prénom.nom@etud.univ-paris8.fr) : c'est en quelque sorte la boîte mail professionnelle d'étudiant.

- Vous devez **obligatoirement** dès votre inscription activer **votre messagerie P8** à l'aide des identifiants obtenus avec vos certificats de scolarité.
- Pour cela : se rendre sur la page <https://numerique.univ-paris8.fr/index.php?page=act>
- Durant toute la durée des études, vous devez consulter cette messagerie très régulièrement pour recevoir l'ensemble des informations pédagogiques et administratives de la part de l'Université et des gestionnaires de l'UFR de Psychologie.
- Vous devez obligatoirement utiliser cette adresse électronique (prénom.nom@etud.univ-paris8.fr) lorsque vous envoyez un courriel aux gestionnaires administratifs et aux enseignants.
- Dans chacun de vos e-mails, vous devez impérativement rappeler vos coordonnées complètes : Nom, Prénom, numéro d'étudiant, niveau (L1 ; L1/L2 AJAC ; L2 ou L3) ainsi que votre groupe.

IMPORTANT : Veillez à bien mémoriser votre identifiant et votre mot de passe. Néanmoins, en cas de perte du mot de passe, il est toujours possible de refaire cette procédure à l'aide de ces mêmes informations.

En cas de problème, merci d'écrire à mailadmin@univ-paris8.fr

4. Inscriptions administrative et pédagogique

Inscription administrative

L'inscription administrative est la première étape obligatoire pour être autorisé à suivre les cours et se présenter aux examens. Elle se fait en premier lieu *via* le site web de l'Université et est ouverte de début juillet à mi-septembre pour la Licence. Pour les étudiants admis en L2 ou L3 par les commissions d'accès ou via le portail Études en France, l'inscription administrative n'est possible qu'après avoir reçu du secrétariat de votre formation votre confirmation d'admission.

L'inscription administrative sera effective après l'édition du certificat de scolarité (qui intervient après paiement des frais d'inscription et production des pièces justificatives).

Cette inscription administrative est obligatoire pour suivre les cours et pouvoir passer les examens.

Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique correspond à l'inscription dans les cours (ou EC, ou enseignements). Le cursus s'articule autour de deux types de cours : ceux dispensés par l'UFR de Psychologie et des cours externes à l'UFR (EC libres, PIX, etc.).

- **Enseignements de l'UFR de Psychologie**

L'inscription dans les cours de Psychologie ne nécessite pas de démarches de la part de l'étudiant. Les étudiants sont répartis dès la rentrée dans des groupes ayant des noms de couleur, et ils sont par conséquent automatiquement inscrits aux cours de psychologie correspondant à leur groupe. Chaque étudiant doit suivre les cours de son planning.

Pour les étudiants AJAC (L1/L2 ou L2/L3), vous devrez impérativement valider en priorité le niveau inférieur.

Si toutefois en début d'année vous ne recevez pas de planning de la part du secrétariat, vous devez vous rapprocher de votre gestionnaire sans tarder afin d'en obtenir un.

Attention ! Les enseignants n'inscrivent pas les étudiants à leurs cours.

Aucune note ne peut être prise en considération pour les EC où l'inscription pédagogique (IP) n'a pas été réalisée. Par exemple, pour les EC au choix, il ne sert à rien de se présenter à l'examen d'un EC lorsqu'on est inscrit dans l'autre EC au choix.

- **Enseignement hors UFR de Psychologie (EC libres, informatique, langue etc.)**

- Inscription aux cours de langues

Les enseignements de langue ont lieu aux semestres 2, 3 et 5. Ils sont **obligatoires** et leur validation implique **l'assiduité**. Ils sont entièrement gérés par le Centre de Langues (CDL) et ne dépendent pas de l'UFR de Psychologie.

Pré-inscription dans les cours du CDL : <https://moodle.univ-paris8.fr> - (rubrique CDL)

Informations : <http://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/>

- EC « Compétences numériques et préparation PIX » (L1 – S1)

Cet enseignement permet d'acquérir les compétences informatiques indispensables à la poursuite d'études supérieures. Se renseigner et s'inscrire auprès du BAPN (Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique) : <http://bapn.univ-paris8.fr>

- EC libre (approche d'une autre discipline, destinée à ouvrir les champs d'apprentissage et à faciliter d'éventuelles réorientations) : Ce cours est à prendre dans d'autres UFR que celle de Psychologie. Pour connaître les EC libres proposés, se rendre sur la page Moodle Catalogue des EC Libres externes.

5. **Le tutorat d'accompagnement**

Responsable du tutorat : Marianne HABIB

Un dispositif de tutorat d'accompagnement est mis en place tout au long de l'année universitaire.

<https://ufr-psycho.univ-paris8.fr/Le-tutorat>

Les étudiants qui le souhaitent peuvent ainsi bénéficier d'un soutien scolaire, d'une aide en méthodologie ou encore recevoir un certain nombre d'informations concernant la vie étudiante, le système universitaire, les candidatures en Master ...

N'hésitez pas à aller les voir ou à visiter leurs réseaux sociaux (Moodle, Instagram, Facebook).

Bureau A266, Bâtiment A, 2ème étage

E-mail : tutorat.psychop8@gmail.com

Moodle : <https://moodle.univ-paris8.fr/course/view.php?id=7638> Clé : TutoratPsy

Facebook : Tutorat UFR psychologie – Paris 8

Instagram : tutoratpsychoparis8

6. **Les stages obligatoires en L3 (pas de stage en L1 et L2)**

Responsable des stages : Sophie HENRY

Objectifs pédagogiques :

Le stage de Licence 3 a pour objectif l'observation d'une pratique professionnelle en rapport avec les relations humaines et l'intégration du stagiaire à la vie institutionnelle. Ce stage doit constituer l'occasion pour les étudiants de développer une réflexion psychologique à partir de l'observation d'une activité sociale, à mettre en lien avec leur formation en psychologie.

Durée et période du stage :

Les étudiants devront obligatoirement effectuer un stage de terrain d'une durée minimum de 110 heures en L3 sur l'année universitaire (septembre à mai). Les conventions seront signées, validées et archivées jusqu'au 30 Avril. Il faut prévoir la date de début du stage en fonction de la durée d'un mois pour les signatures de la convention.

Les cours sont prioritaires. Il n'est pas possible de réaliser son stage sur des horaires de cours.

Aucun cours de L3 n'est programmé le jeudi afin de laisser la possibilité de réaliser le stage ce jour-là. Les pauses pédagogiques des deux semestres, les vacances et les périodes après les examens du 1er semestre (intersemestre) ou du 2nd semestre (mois de mai) sont des périodes possibles (voir calendrier). Le stage doit être terminé le 31 mai.

Lieux de stage :

Le stage peut être effectué dans diverses structures : institutions, entreprises, associations... La présence d'un psychologue au sein de la structure d'accueil n'est pas obligatoire. L'étudiant contacte le lieu d'accueil en fonction de l'approche qu'il souhaite approfondir. Quelques exemples de lieux de stage (liste non exhaustive) :

- Structures en rapport avec l'enfance (foyers, écoles, collèges, CMPP, IME, IMP, PMI, ASE, crèches etc.) ; tous services infanto-juvéniles.
- Grandes entreprises, banques, assurances, cabinets de recrutement et de consultants, services d'aide juridique, services de ressources humaines, France Travail, services publics, etc.
- Institutions de soins (hôpitaux généraux, hôpitaux spécialisés, cliniques, foyers, CMP, CMPP, ESAT), associations d'aide aux victimes, associations caritatives ou humanitaires, maisons de retraite etc.

IMPORTANT : Les stages auprès des psychologues libéraux ne sont pas autorisés.

Il est possible de réaliser plusieurs stages dont la durée cumulée est de 110h minimum.

Le stage d'observation doit faire l'objet d'une convention tripartite dont les modalités seront indiquées ci-après (l'étudiant, l'université et l'organisme d'accueil).

Le suivi de stage (présence obligatoire aux cours) :

Le stage fait l'objet d'un double encadrement par un praticien-tuteur(trice) de stage et un enseignant psychologue, référent pédagogique de stage.

L'étudiant doit obligatoirement suivre un cours de suivi de stage à l'Université (DP16ES01).

Le suivi de stage est un cours annuel dont le volume horaire est fixé à 15 heures. **La présence aux cours est obligatoire et rentre en compte dans sa validation.**

Lors de la supervision, les étudiants sont amenés à élaborer des outils d'observation de l'activité et à réfléchir sur le lien existant entre la théorie en lien avec la formation en psychologie et la pratique professionnelle.

Des conseils de lecture en fonction du terrain de stage sont donnés par l'enseignant, référent de stage. La tenue d'un « journal de bord » peut être recommandée.

La validation :

La validation du stage s'effectue sur la base de l'assiduité aux cours, d'une convention archivée (signée et tamponnée), de la remise de l'attestation de fin de stage, de la fiche d'évaluation de l'activité du stagiaire et d'un rapport de stage.

La convention de stage :

Le stage fait l'objet d'une convention établie entre l'Université Paris 8 et le lieu d'accueil (convention à remplir sur votre e-p8). La convention doit être signée par les différentes parties – l'étudiant, l'UFR et la structure d'accueil, **impérativement avant le début effectif du stage**. Pour qu'elle soit recevable, vous devez être assujetti à la sécurité

sociale et couverte pendant la période du stage par une assurance de responsabilité civile.

-> **La procédure pour créer et faire signer sa convention est dématérialisée, c'est-à-dire entièrement en ligne.** Vous pouvez donc la remplir à partir de votre espace P8 (procédure expliquée sur le Moodle du stage L3 et sur le site de l'UFR).

Les contraintes :

Contraintes administratives :

- L'étudiant doit être officiellement inscrit en L3.
- L'étudiant doit remplir en ligne (espace p8) une convention en respectant un délai minimum d'un mois pour sa signature par la direction de l'UFR (en tenir compte pour noter la date du début du stage).
 - > Sur l'e-p8 de l'étudiant, créer une convention à remplir en détail : "Commander une nouvelle demande" puis "Envoyer ma demande".

Contraintes pédagogiques :

- Aucune dispense de stage et d'assiduité aux cours de suivi de stage n'est accordée (même en cas d'activité salariée).
- Lorsque l'étudiant est salarié, le stage ne peut pas être effectué sur son lieu de travail. Il est possible en revanche d'effectuer le stage dans un autre service ou institution dépendant du lieu professionnel.
- Le stage ne peut pas être effectué dans un cabinet libéral.
- Il est possible d'effectuer son stage dans un pays étranger, dans le respect des objectifs et démarches pédagogiques mentionnés précédemment. L'étudiant doit se renseigner préalablement sur les modalités d'application d'une convention de stage française dans le pays au sein duquel son stage va s'effectuer. Un délai de plusieurs mois est à prévoir pour ce projet.
- Un stage en laboratoire de recherche est possible, voir les conditions sur le Moodle du cours.

IMPORTANT : Le guide complet des stages est disponible sur le site de l'UFR de Psychologie (<https://ufr-psycho.univ-paris8.fr/stages>) et sur Moodle : Stages – L3 Psychologie, clé : PSYL3STAGE

7. **Les relations internationales**

Responsable pédagogique : Anne-Laure DE PLACE (anne-laure.de-place@univ-paris8.fr)

L'Université Paris 8 et son Service des Relations et de la Coopération Internationales (SERCI) vous permettent, lors de vos études, de suivre un semestre ou une année d'études à l'étranger sans payer de frais de scolarité supplémentaires et en bénéficiant d'une bourse de mobilité, de la deuxième année de Licence au Master 2.

Les différents programmes ainsi que leurs modalités de candidatures sont décrits sur le site du SERCI : <https://www.univ-paris8.fr/-Mobilite-d-etudes-> (Erasmus+ pour l'Europe, MICEFA pour l'Amérique du Nord, etc.).

Deux appels à candidatures sont ouverts chaque année, en décembre pour un départ au 1^{er} ou 2^{ème} semestre de l'année suivante, puis en juin pour un départ au 2^{ème} semestre uniquement.

La carte des destinations de mobilité accessibles aux étudiants de l'UFR psychologie est consultable en ligne toute l'année :

<https://paris8.adv-pub.moveonfr.com/home-page-1575/>

Ces destinations sont indiquées sous réserve que les universités partenaires proposent des cours correspondant au cursus de Paris 8. Cette correspondance doit être validée par la responsable pédagogique dès que possible lorsque vous préparez un départ ; veuillez prendre contact dès le début de votre projet avec Anne-Laure de Place (anne-laure.de-place@univ-paris8.fr) qui vous accompagnera.

L'alliance ERUA à laquelle appartient l'Université Paris 8 vous offre également la possibilité de participer à des cours intensifs dans plusieurs universités partenaires en Europe, avec une bourse de mobilité complète. La liste des cours proposés est mise à jour au fur et à mesure de leur ouverture sur le site d'ERUA : <https://erua-eui.eu/students/intensive-courses/>

8. Étudiants en situation de handicap

Référente : Sophie MERTZ-JOSSE (sophie.mertz-josse@univ-paris8.fr)

L'Université Paris 8 est dotée d'un [Service Accueil Handicap](#) vers lequel vous tourner si votre situation nécessite un aménagement de vos études (Maison de l'étudiant - Bureau ME002 - accueil.handicap@univ-paris8.fr). Rapprochez-vous le plus tôt possible du service pour établir un PAEH (Plan d'Accompagnement de l'Étudiant en situation de Handicap) ou pour son renouvellement, les PAEH devant être renouvelés chaque année et les délais de traitement parfois longs.

Outre le service accueil handicap, votre référente au niveau de l'UFR de Psychologie est Sophie Mertz-Josse. Un espace Moodle, réservé aux étudiants ayant un PAEH établi par le Service Accueil Handicap pour l'année en cours (ou en cours de renouvellement), est destiné à faciliter la communication entre vous et votre référente handicap. **Votre inscription à ce Moodle, dans les groupes qui correspondent à votre situation (année, type d'aménagement ...), est nécessaire pour recevoir les informations pertinentes pour vous** (Moodle : [Espace ESH UFR Psychologie](#); Clé d'inscription : ESH2025-26).

De manière générale, si vous bénéficiez d'aménagements définis par un PAEH, vous êtes encouragé(e) à vous rapprocher chaque semestre de vos enseignants, afin de vous faire connaître et de faire connaître vos aménagements. Cette démarche est nécessaire pour une mise en œuvre efficace des aménagements. Pour cela, si vous disposez d'un PAEH, n'hésitez pas à aller voir vos enseignants directement à la pause ou en fin de cours, ou bien leur écrire un mail, selon vos préférences et les leurs. En revanche, ni vos enseignants ni votre référente handicap n'ont à connaître votre

situation médicale et les raisons pour lesquelles vous avez besoin d'aménagements.

- Temps majoré : si vous passez vos examens à l'UFR (c'est-à-dire avec les autres étudiants de votre groupe), il est important de rappeler à vos enseignants la possibilité de bénéficier d'un temps majoré aux examens sur table ou d'un temps supplémentaire pour le rendu des devoirs maison, afin qu'ils puissent prendre les dispositions nécessaires. Le temps majoré pour les examens écrits et le temps majoré pour le rendu des devoirs maison sont deux aménagements distincts, qui ne sont pas forcément associés.
- Examens passés à l'Accueil Handicap : il est indispensable de prévenir votre enseignant et l'Accueil Handicap suffisamment en amont, et dès que les dates d'examen sont annoncées, pour que le sujet puisse être transmis et que l'organisation nécessaire soit mise en place, tout particulièrement pour les examens partiels de mi-semester, qui ne sont pas centralisés par l'UFR.
- Examens sur ordinateur : si votre PAEH préconise que vous passiez vos épreuves écrites sur un ordinateur, prévenez vos enseignants. A moins que vous soyez en mesure de venir avec un ordinateur vierge de tout document et de tout moyen de connexion, le Service Accueil Handicap ou l'UFR pourra vous fournir un ordinateur. Pensez à vous munir d'une clé USB vierge pour transmettre votre copie à votre enseignant.
- Prise de note : si votre PAEH préconise une prise de notes mais qu'aucun preneur de notes n'a été identifié dans votre groupe, indiquez-le à l'enseignant ou aux enseignants des cours concernés, afin que l'annonce puisse être relayée de façon plus rapprochée (précisez à votre enseignant que vous n'avez pas à être désigné ni votre nom mentionné).
- Dispense d'assiduité : si votre PAEH préconise une dispense d'assiduité, **sa mise en œuvre est à déterminer en fonction des cours avec les responsables pédagogiques concernés** (responsable d'année en licence, responsable de stage, responsable d'EC, responsable de parcours en master). En effet, certains enseignements nécessitent une présence assidue et/ou une élaboration collective et les compétences à acquérir ne sont pas compatibles avec des absences répétées.
- Aménagements concernant les cours : vous êtes encouragé(e) à faire connaître à vos enseignants vos éventuels besoins dans le cadre des cours (par exemple, possibilité de quitter votre place pendant les cours, etc.).

**ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET
PÉDAGOGIQUE
UFR DE PSYCHOLOGIE**

Milena KOSTOVA
Directrice de l'UFR de Psychologie
milena.kostova@univ-paris8.fr
direction.ufr.psychologie@univ-paris8.fr

Mourad AMARA
Responsable Administratif et Financier
Bureau A 275 (Bât. A, 2ème étage) / Tél :
mourad.amara03@univ-paris8.fr
Tél : 01 49 40 68 88

GESTION - COMMUNICATION

Franklin EHPELTO
Coordinateur pédagogique
Bureau A 274 (Bât. A, 2ème étage) / Tél : 01.49.40.73.69
gonfouli-franklin.ehpelto@univ-paris8.fr

Marine PASTOR
Gestionnaire administrative et Financière
Bureau A 274 (Bât. A, 2ème étage) / Tél : 01.49.40.70.51
marine.pastor05@univ-paris8.fr

Secrétariats pédagogiques de LICENCE

(Note : ces contacts de gestionnaires ne concernent pas les étudiants de l'Institut d'Enseignement à Distance dont les coordonnées se trouvent sur le site de l'IED).

LICENCE 1 :

Claudia KALLAM

Bureau A 277 (Bât. A, 2ème étage)

licence1psycho@univ-paris8.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : Télétravail

Mardi : 14h30 – 17h00

Mercredi : Télétravail

Jeudi : 14h30 – 17h00

Vendredi : Sur RDV

LICENCE 2 :

Catherine PEYTAVID

Bureau A 276 (Bât. A, 2ème étage)

licence2psycho@univ-paris8.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : télétravail

Mardi : 9h30-12h30 et 14h30-16h30

Mercredi : 9h30-12h30

et 14h30-16h30

Jeudi : télétravail

Vendredi : 9h30-12h30 et 14h30-16h30

(Possibilité de rendez-vous téléphonique à la demande de l'étudiant.e)

LICENCE 3 :

Sabrina OUALLI

Bureau A 277 (Bât. A, 2ème étage)

licence3psycho@univ-paris8.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h30 - 12h30 et 14h30 - 16h00

Mardi : 14h30 – 16h30

Mercredi : Télétravail

Jeudi : 14h30 – 16h30

Vendredi : Télétravail

Coordinateurs pédagogiques et référents

Responsable 1e année de Licence	Alexandrine MORAND	alexandrine.morand@univ-paris8.fr
Responsable 2e année de Licence	Leïla BOUDRA	leila.boudra@univ-paris8.fr
Responsable 3e année de Licence	Sophie MERTZ-JOSSE	sophie.mertz-josse@univ-paris8.fr
Présidente du jury	Léonore ROBIEUX	leonore.robieux@univ-paris8.fr
Présidente de la commission pédagogique	Louise GOYET	louise.goyet02@univ-paris8.fr
Chargée de mission des enseignements de Méthodologie	Marianne HABIB	marianne.habib@univ-paris8.fr
Chargée de mission des enseignements de Statistiques	Samuel DEMARCHI	samuel.demarchi@univ-paris8.fr
Chargée de mission des enseignements Transversaux	Nathalie ZAJDE	nathalie.zajde-nathan@univ-paris8.fr
Chargée de mission des enseignements de Mineures	Amélie JACQUOT	amelie.jacquot@univ-paris8.fr
Coordinatrice des stages Licence 3e année	Sophie HENRY	sophie.henry@univ-paris8.fr
Responsable du Tutorat d'accompagnement	Marianne HABIB	marianne.habib@univ-paris8.fr
Responsables des Relations Internationales	Anne-Laure DE PLACE	anne-laure.de-place@univ-paris8.fr
Référente Handicap	Sophie MERTZ-JOSSE	sophie.mertz-josse@univ-paris8.fr
Référentes Violences Sexistes et Sexuelles, discrimination, harcèlement	Sophie HENRY et Muriel PRÉVOT-CARPENTIER	sophie.henry@univ-paris8.fr murielprevot@univ-paris8.fr
Directeurs des études (L1)	Serge CAPAROS Louise GOYET Marianne HABIB Alexandrine MORAND Patrick MOLLARET Camille VANSIMAEYS	serge.caparos@univ-paris8.fr louise.goyet02@univ-paris8.fr marianne.habib@univ-paris8.fr alexandrine.morand@univ-paris8.fr patrick.mollaret@univ-paris8.fr camille.vansimaeys@univ-paris8.fr



UFR DE PSYCHOLOGIE

Responsables Pédagogiques – LICENCE 2025/2026

Responsable de la 1^{ère} année de Licence

Alexandrine MORAND

alexandrine.morand@univ-paris8.fr

Responsable de la 2^{ème} année de Licence

Leïla BOUDRA

leila.boudra@univ-paris8.fr

Responsable de la 3^{ème} année de Licence

Sophie MERTZ-JOSSE

sophie.mertz-josse@univ-paris8.fr

Coordination des Enseignements de Méthodologie

Marianne HABIB

marianne.habib@univ-paris8.fr

1^{ère} année de Licence
Histoire de la Ψ et épistémologie
Initiation aux méthodes en Ψ
Observations

2^{ème} année de Licence
Enquête : Questionnaire & échelles
Méthode expérimentale

3^{ème} année de Licence
Méthode des tests
Entretien et analyse des données verbales

Coordination des Enseignements de Statistiques

Samuel DEMARCHI

samuel.demarchi@univ-paris8.fr

1^{ère} année de Licence
Initiation aux statistiques en SHS

2^{ème} année de Licence
Statistiques avancées en SHS

3^{ème} année de Licence
Analyse de la variance
Analyse multifactorielle

Coordination des Enseignements Transversaux

Nathalie ZADJE

nathalie.zadie-nathan@univ-paris8.fr

1^{ère} année de Licence
Méthodologie disciplinaire
intégrant le M2E

2^{ème} année de Licence
M3P – Licence 2 (Métiers de la Ψ)
Tremplin : réussite + master

3^{ème} année de Licence
M3P – Licence 3

Coordination des Enseignements de Parcours de Mineures

Amélie JACQUOT

amelie.jacquot@univ-paris8.fr

1^{ère} année de Licence
Introduit* aux parcours de mineure 1 Ψ / SDL
Introduit* aux parcours de mineure 2 Ψ / SDL

2^{ème} année de Licence
Parcours de mineure 1 – Ψ / SDL
Parcours de mineure 2 – Ψ / SDL

3^{ème} année de Licence
Parcours de mineure 3 – Ψ / SDL
Parcours de mineure 4 – Ψ / SDL

Coordination du Suivi de Stage de 3^{ème} année de Licence - Sophie HENRY - sophie.henry@univ-paris8.fr

PRÉSENTATION DE LA LICENCE

- **Qu'est-ce que le système LMD ?**

On appelle **LMD**, le système permettant d'obtenir 3 grades selon le nombre d'années d'études poursuivies :

L : Licence (Bac +3 ans)

M : Master (Bac +5 ans)

D : Doctorat (Bac + 8 ans)

- **La Licence : trois années, six semestres**

La licence se prépare en 3 années universitaires, appelées **L1, L2 et L3**. Chaque année universitaire (septembre à juin) comprend 2 semestres.

La licence en 3 ans est donc constituée en tout **de 6 semestres d'études**.

Par convention, on dit que le niveau L1 est composé des semestres **S1 et S2** ; le niveau L2 des semestres **S3 et S4** ; et le niveau L3 des semestres **S5 et S6**.

- **Qu'est-ce qu'une UE ?**

Chaque semestre est constitué d'un ensemble d'enseignements communément appelés **Unité d'enseignement (UE)**. Une UE peut elle-même regrouper plusieurs EC dont les notes se compensent (voir pour les explications relatives à la compensation plus loin dans le guide).

- **Qu'est-ce qu'un EC ?**

Un cours semestriel est appelé **Élément Constitutif (EC)**. Chaque cours représente un nombre d'heures d'enseignement par semestre réparties généralement en **séances de 3 heures par semaine**. Attention, certains EC peuvent être annuels, leur volume horaire est alors réparti sur les deux semestres de l'année universitaire.

- **Qu'est-ce qu'un ECTS ?**

A chaque cours (EC) correspond un nombre fixe d'ECTS (European Credit Transfer System). Les ECTS sont acquis lors de la validation d'un EC.

- **Qu'est-ce que la maquette ?**

Le programme des cours à suivre est appelé aussi « **maquette** ». Vous pouvez la trouver dans ce document ci-après, vous la procurer au secrétariat ou sur le site de l'UFR (www.ufr-psycho.univ-paris8.fr/) dans la rubrique « **Scolarité/Licence** ».

Attention : la maquette actuelle n'aura plus cours en 2026-27. Une nouvelle maquette, avec une organisation différente, sera alors mise en place. Certains enseignements de la maquette actuelle seront reconduits, mais d'autres évolueront ou disparaîtront, tandis que certains nouveaux enseignements seront mis en place. Aussi sera-t-il beaucoup plus simple pour vous de valider totalement l'année dans laquelle vous êtes inscrit(e) afin d'éviter d'être AJAC sur 2 maquettes différentes.

VALIDATION DE LA LICENCE - MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

Les règles qui prévalent pour valider son année et sa licence sont expliquées dans un document appelé "[Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences](#) (MCCC) (accessible [ici](#)). Il est complété chaque année par les "Annexes aux MCCC pour la Licence", qui sont présentées à la fin du présent guide (p 77). Ces documents sont votés par le Conseil de l'UFR de Psychologie et par la [CFVU](#) (Commission de la formation et de la vie universitaire). Ils constituent les références pour comprendre les différentes règles de validation et il convient de s'y référer.

Voici certains principes clés à bien connaître :

- **Combien faut-il d'ECTS pour valider la licence ?**

Pour obtenir le diplôme de Licence de Psychologie, il faut obtenir 180 ECTS. Chaque année de licence comptabilise 60 ECTS, soit 30 ECTS par semestre. Ce nombre est le même dans toutes les universités françaises et européennes.

- **Comment obtenir des ECTS :**

La validation d'un EC ou d'une UE entraîne l'acquisition des ECTS fixés pour cet EC ou pour cette UE. Les ECTS acquis le sont définitivement, ils sont "capitalisés".

Un EC ou une UE peut être validé de deux manières :

- Soit **DIRECTEMENT** lorsque la note obtenue à l'EC est ≥ 10 (sauf cas particulier des EC donnant lieu à un résultat « Admis » ou « Ajourné »)
- Soit **PAR COMPENSATION** : EC acquis par compensation quand la moyenne des EC composant une UE est ≥ 10 ; UE acquise par compensation quand la moyenne des UE composant un semestre est ≥ 10 .

- **Cas des EC acquis par équivalence :**

Les EC pour lesquels un étudiant a obtenu une équivalence ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une notation. Ils ne sont donc pas intégrés dans le calcul de la moyenne lors de la délivrance du diplôme. Les ECTS correspondants sont attribués.

- **Nature des contrôles de connaissance :**

Le contrôle des connaissances et des compétences implique des contrôles écrits et des contrôles oraux en présentiel et à distance. Les aptitudes et acquis sont appréciés soit par un contrôle continu, soit par un examen terminal, soit par une combinaison des deux.

Les modalités d'examens doivent être communiquées par chaque enseignant au début de chaque semestre.

- **Calcul des notes :**

Chaque EC donne lieu à une note. Un EC est validé directement si la note obtenue à cet EC est supérieure ou égale à 10¹.

Les notes des EC appartenant à une même UE sont moyennées, ce qui permet d'obtenir la note de l'UE. Une UE est validée directement si la note moyenne obtenue est supérieure ou égale à 10.

La note moyenne obtenue à chaque semestre résulte de la moyenne des notes des UE du semestre en question.

Enfin, la note finale de l'année résulte de la moyenne des deux semestres.

Il en résulte que la moyenne obtenue à un semestre, ou à une année, ne correspond pas à la simple moyenne de l'ensemble des EC du semestre ou de l'année.

- **Sessions d'examen :**

Deux sessions d'examen sont proposées pour chaque EC : la 1ère session à la fin de chaque semestre, et la session de seconde chance à la fin de l'année pour les deux semestres.

Lorsque un EC est repassé en 2e session, c'est la meilleure des deux notes qui est conservée (exemple : si vous avez obtenu 8/20 en 1ère session et 4/20 à la session de seconde chance, vous conserverez donc la note de 8/20).

- **Compensations :**

Les notes des EC se compensent au sein d'une même UE ; les moyennes obtenues aux UE se compensent au sein d'un même semestre ; les notes des deux semestres d'une même année peuvent également se compenser.

¹ sauf cas particulier des EC donnant lieu à un résultat « Admis » ou « Ajourné »

- **Renonciation à la compensation**

Seuls les EC dont la note est inférieure à 10/20 ET qui n'ont pas été compensés peuvent être repassés à la session de 2^{de} chance.

Toutefois, si à l'issue de la session 1 certains EC, dont la note est inférieure à 10, sont acquis en vertu des règles de compensation (compensation entre EC d'une même UE, entre UE d'un même semestre, ou entre semestres d'une même année), il est possible de renoncer à cette compensation et de repasser ces EC en session 2.

Pour cela il faut réaliser une démarche en remplissant un formulaire avant la date du jury de licence de session 1 ². En signalant ainsi au secrétariat que vous renoncez à la compensation, et sous cette condition seulement, vous avez la possibilité de repasser en session de seconde chance les EC compensés dont la note est inférieure à 10. La renonciation à la compensation est indispensable quel que soit le niveau auquel la compensation a permis de valider l'EC (entre EC d'une UE, entre UE d'un semestre ou entre semestres d'une année).

Aucune note de session de seconde chance ne sera prise en compte pour les EC compensés et dont la renonciation à la compensation n'a pas été demandée.

- **Non report des notes inférieures à 10 non compensées**

Dans l'hypothèse où votre année n'a pas été entièrement validée au cours de l'année 2024-25, les notes inférieures à 10 qui n'ont pas été compensées ne sont pas conservées pour l'année universitaire suivante et ne sont donc pas reportées sur le relevé de notes 2025-26. Il convient donc, pour les EC concernés, de suivre à nouveau ces EC et de passer à nouveau les examens.

En cas de doute, si vous n'avez pas complètement validé une année, vous avez la possibilité de consulter votre gestionnaire en début d'année afin de vérifier quels sont les EC compensés au cours de l'année précédente et quels sont ceux qui restent à valider.

² Un tutoriel relatif à la compensation et à la renonciation à la compensation vous sera communiqué à l'issue des examens de première session des 1^{er} et 2^{ème} semestres, et le formulaire vous permettant de renoncer à une ou plusieurs notes de 1^{ère} session vous sera transmis.

- **Le jury de diplôme de Licence :**

Un jury de diplôme se tient à l'issue de chaque session d'examen. Son rôle est de statuer sur la validation des EC, UE, Semestre et Année pour chaque étudiant.

A l'issue d'une année universitaire et après délibération du jury vous serez déclaré

- **Soit ADMIS (ADM)** si vous avez validé la totalité des 2 semestres de l'année. Vous pourrez vous inscrire au niveau supérieur (L2, L3) ;
- **Soit AJOURNÉ (AJ)** si vous avez acquis moins de 40 ECTS.
- **Soit AJOURNÉ MAIS AUTORISÉ À CONTINUER (AJAC)** si vous avez acquis minimum 40 ECTS dans l'année en cours (uniquement à l'issue de la session de 2nde chance) et que l'année inférieure est totalement acquise. Vous serez alors autorisé à vous inscrire au niveau supérieur. Ainsi, il est possible d'être AJAC L1/L2 en ayant validé au minimum 40 ECTS en L1 ; d'être AJAC L2/L3 en ayant validé tous les EC de L1 (60 ECTS) et au minimum 40 ECTS en L2.

- **Délivrance du diplôme de Licence de Psychologie**

Le diplôme de Licence est délivré lorsque les 6 semestres des trois années sont validés (180 ECTS).

Les diplômes nationaux sont édités au plus tard dans les 6 mois qui suivent la délibération des jurys. Après édition par le Bureau des diplômes, les étudiants sont contactés par courriel pour retirer leurs diplômes.

Le Bureau des diplômes n'est pas un service interne à l'UFR de Psychologie. Par conséquent, en cas de questions relatives à l'édition ou la réception de votre diplôme, rendez-vous sur l'application **Assistance étudiant** pour formuler votre demande.

Pour toutes informations complémentaires :

<https://www.univ-paris8.fr/-Delivrance-de-diplome>

EXAMENS

□ **Sous quelles formes et quand ?**

Les examens (aussi appelés **partiels**) de première session ont lieu chaque semestre : en décembre (L3) et janvier (L1-L2) pour le 1^{er} semestre et en avril (L3) et mai (L1-L2) pour le 2^d semestre. Les dates sont indiquées dans le calendrier universitaire. Les plannings des examens ne sont pas les mêmes que les plannings des cours.

□ **Organisation des examens**

L'affichage et la diffusion du planning des examens valent convocation. Ce planning informe l'étudiant de la date, de l'heure et du lieu pour chaque examen de chaque enseignement.

Le planning des examens ne correspond pas à l'emploi du temps du semestre et il convient de prévoir une disponibilité sur l'ensemble de la semaine d'examens jusqu'à ce que le planning des examens soit publié.

L'heure de convocation correspond à l'heure de début de l'épreuve. Ainsi, pour permettre le bon déroulement de chaque examen, l'étudiant doit se présenter devant la salle d'examen 15 minutes avant l'heure de convocation.

Aucun retard ne sera accepté au-delà du tiers du temps de l'examen. La justification du retard pourra être notifiée sur le procès-verbal. Il ne sera accordé aucun temps supplémentaire de composition à tout étudiant retardataire.

Il ne sera possible de quitter la salle d'examen qu'après qu'un tiers de la durée de l'examen se soit écoulé. La sortie de la salle d'examen n'est autorisée qu'à partir du premier tiers de la durée totale de l'examen. Aucun déplacement n'est donc autorisé avant.

La durée de l'examen est indiquée sur la première page de chaque sujet d'examen, ainsi que le nom de l'enseignant, l'intitulé de l'enseignement, le code Apogée, la session, le nombre de pages du sujet. Toute autre spécificité relative à l'examen est également mentionnée sur cette même page (par exemple : travail individuel ou collectif, matériels autorisés, etc.).

□ Règles des examens

Règles à respecter pour les examens sur table	Règles à respecter pour les examens oraux
<ul style="list-style-type: none"> - L'étudiant doit avoir en sa possession sa carte étudiant, ou à défaut sa pièce d'identité, afin de la présenter au surveillant de l'examen lors de l'émargement ; - L'étudiant doit <u>éteindre</u> son téléphone et le ranger dans son sac, ainsi que tout matériel non autorisé, montre connectée, écouteurs et troussees comprises ; - Les sacs doivent être déposés à l'endroit indiqué par le surveillant de l'examen ; - Autant que possible, chaque étudiant doit laisser une place libre entre lui et les étudiants voisins et dans tous les cas, respecter les consignes collectives et individuelles de placements données par le surveillant - Lorsque le sujet est distribué, aucune communication n'est acceptée ; - L'étudiant note lisiblement sur la copie, en majuscule, son nom, prénom et numéro étudiant ; - Si l'étudiant souhaite rendre copie blanche, il inscrit sur la copie la mention "copie blanche" et signe sous cette mention. Si l'examen nécessite le rendu de plusieurs copies, l'étudiant répète l'opération sur autant de copies qu'attendu. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'étudiant doit avoir en sa possession sa carte étudiant, ou à défaut sa pièce d'identité, afin de la présenter au surveillant de l'examen lors de l'émargement ; - L'étudiant ne doit avoir sur lui que le matériel autorisé par l'enseignant ;
	Règles à respecter pour les examens dits « à la maison »

□ Fraude aux examens

Tout travail noté participe à l'acquisition des ECTS requis à l'obtention d'un diplôme national. Aussi toute forme de fraude peut conduire à un passage devant la commission disciplinaire qui statue sur les sanctions à appliquer pouvant aller jusqu'à l'interdiction de poursuivre ses études dans l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur français.

a) Plagiat

Nous attirons votre attention sur le cas particulier du **plagiat** qui consiste à s'attribuer le travail d'autrui, à présenter comme sien ce qui a été écrit par une autre personne. Cela se produit toutes les fois où l'on incorpore à son propre texte des passages sans indiquer explicitement la citation par des guillemets et des réponses précises (auteur et/ou titre d'un ouvrage, édition, N° de page, page web, etc.). Cela s'applique tout particulièrement aux recherches sur internet.

L'université dispose d'un logiciel permettant de mesurer la proportion de plagiat présent dans tout travail rendu.

Le plagiat est non seulement une pratique qui n'apporte rien sur le plan de l'exercice intellectuel et universitaire, mais c'est aussi une fraude, donc une pratique qui sera sévèrement sanctionnée.

b) Fraudes

Sont considérés comme fraude aux examens, les faits suivants :

- Regarder et/ou copier la copie d'un autre étudiant ;

- S'échanger les brouillons ;
- Aider un autre étudiant ;
- Communiquer oralement ou à l'écrit avec tout autre étudiant ou toute autre personne;
- Utiliser, ou avoir en sa possession sans les utiliser, des documents ou matériels non autorisés pendant un examen sur table (antisèches, téléphones, montres connectées, notes de cours, etc).
- Plagier, intégralement ou en partie, une source dont le contenu ne relève pas de la production de l'étudiant (cours, articles, internet, mémoires, etc.) ;
- Usurper l'identité d'un étudiant.
- Utiliser une intelligence artificielle pour produire une réponse lors d'un examen en distanciel

c) Risques encourus (Article 811-12 créé par Décret n°2015-652 du 10 juin 2015 relatif aux dispositions réglementaires des livres VIII et IX du code de l'Éducation (décrets en Conseil d'Etat et décrets))¹

Les sanctions disciplinaires applicables aux usagers dans les cas mentionnés au c du 2° de l'article R.712-10 sont :

1° Le blâme ;

2° L'interdiction de subir tout examen conduisant à l'obtention d'un titre ou diplôme délivré par un établissement public dispensant des formations post baccalauréat pour une durée maximum de 5 ans. Cette sanction peut être prononcée avec un sursis si l'interdiction n'excède pas deux ans ;

3° L'interdiction de prendre toute inscription dans un établissement public dispensant des formations post baccalauréat pour une durée maximum de cinq ans ;

4° L'interdiction définitive de passer tout examen conduisant à un titre ou diplôme délivré par un établissement public dispensant de formations post baccalauréat et de prendre toute inscription dans un établissement public dispensant des formations post baccalauréat.

Toute sanction prévue au présent article et prononcée dans le cas d'une fraude ou d'une tentative de fraude commise à l'occasion d'un examen entraîne, pour l'intéressé, la nullité de l'épreuve correspondante. L'intéressé est réputé avoir été présent à l'épreuve sans l'avoir subie. La juridiction disciplinaire décide s'il y a lieu de prononcer, en outre, à l'égard de l'intéressé, la nullité du groupe d'épreuves ou de la session d'examen.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant :

https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071191&idArticle=LE_GIART100_0027865970

□ **La consultation de la copie d'examen**

Les étudiants ont le droit sur leur demande - et dans un délai raisonnable - à la communication de leurs copies et à un entretien avec l'enseignant ayant en charge l'enseignement. La consultation de la copie d'examen se fait sur un créneau et selon les modalités définis par l'enseignant.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DE LA LICENCE DE PSYCHOLOGIE

Les enseignements de la Licence de Psychologie à l'Université Paris 8 s'articulent autour de quatre grandes catégories :

- ✓ **Enseignements Disciplinaires** – un socle de connaissances spécifiques au domaine de la Psychologie.

- ✓ **Enseignements de Méthodologie** – visent à acquérir des connaissances de culture générale ainsi que les méthodes du travail universitaire.

- ✓ **Enseignements de Parcours de mineure** – permettent aux étudiants de se spécialiser dans un domaine spécifique de la psychologie ou d'orienter leurs études vers une discipline transversale.

- ✓ **Enseignements Transversaux** – permettent aux étudiants d'acquérir des connaissances dans d'autres domaines (EC libres, informatique, Soft Skills, etc.).

L'ORGANISATION EN SEMESTRES

ATTENTION : Les cours dispensés par l'UFR ne sont programmés qu'une seule fois dans l'année : un cours (EC) du 1^{er} semestre ne sera pas proposé au 2^d semestre.

LICENCE 1 - SEMESTRE 1

LICENCE 1 ^{ERE} ANNEE – SEMESTRE 1 DP11SPSY				
UE	Code	Intitulé EC	Vol. H	ECS
<i>UE 1 : Fondamentaux en psychologie 1</i>	<i>DP11UM01</i>	EC1 : Introduction à la psychologie clinique et à la psychopathologie	36h	4
	DP11EM02	EC2 : Introduction à la psychologie sociale	36h	4
	DP11EM03	EC3 : Introduction aux neurosciences	36h	4
<i>UE 2 : Histoire et méthodes</i>	<i>DP11UM02</i>	EC1 : Histoire de la psychologie et épistémologie	15h	3
	DP11EM05	EC2 : Initiation aux méthodes en psychologie	15h	3
<i>UE 3 : Introduction aux Parcours de Mineures 1</i> Au choix : Mineure Psychologie OU Mineure Linguistique, Acquisition, Psycholinguistique (SDL) OU Mineure Études sourdes (SDL)	<i>DP11XMIN</i>			
	DP11UN03 DP11EN01 DP11EN02	<i>Introduction aux parcours de mineures 1 - Psychologie</i> EC 1 : Introduction à la mineure Santé & handicap EC 2 : Introduction à la mineure Stress, souffrance & bien-être au travail	15h 15h	
	<i>DP11UE03</i>	<i>Introduction aux parcours de mineures 1 - SDL</i> 1. Mineure Linguistique, Acquisition, Psycholinguistique EC1 : Domaines et métiers des SDL	30h	3
		<i>Introduction aux parcours de mineures 1 - SDL</i> 2. Mineure Etudes sourdes EC1 : Histoire des sourds et des langues des signes EC2 : Francophonie, patrimoine culturel et usages didactiques	30h 30h	3 3
<i>UE 4 : Compétences Transversales 1</i>	<i>DP11UT04</i>	EC1 : Méthodologie disciplinaire intégrant le M2E	18h	3
	DP11ET01 DBE7EX01	EC2 : Compétences numériques (PIX)	36h	3

UE1 : Fondamentaux de la Psychologie 1

EC1 :DP11EM01 : INTRODUCTION À LA PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET À LA PSYCHOPATHOLOGIE

Référent : Geoffrey GAUVIN

Description du cours

Ce cours vise à fournir un aperçu général de la psychologie clinique et de la psychopathologie. Il permettra aux étudiants de mieux comprendre le contexte historique de la psychologie clinique, ainsi que les grandes évolutions dans la conception et la prise en charge de la santé mentale. Ce cours abordera les principaux courants contemporains en psychologie clinique et quelques notions clefs ayant marqué l'évolution de la discipline. En parallèle, nous verrons quelles perspectives ces courants offrent sur la santé mentale et comment cela influence leur prise en charge.

Objectifs du cours

- Acquérir les éléments saillants de l'histoire de la psychiatrie et de la psychologie clinique
- Connaître les principales classifications psychiatriques et les enjeux de ces classifications
- Découvrir les principaux courants de la psychologie clinique et comprendre l'apport du courant intégratif
- Connaître les champs d'application de la psychologie clinique : neuropsychologie, psychologie de la santé, l'intervention de crise, la psychothérapie, etc.

Approche pédagogique

Les méthodes pédagogiques incluent des exposés magistraux par l'enseignant, des exemples cliniques, des vidéos pédagogiques, des réflexions/activités en classe et un ensemble de lectures dirigées à réaliser entre les cours.

Modalités d'examen

Les étudiants auront la possibilité de choisir entre un contrôle terminal (examen sur table) ou un contrôle continu (examen sur table + un travail supplémentaire au choix de l'enseignant).

Bibliographie

Hunsley, J., & Lee, C. M. (2017). Introduction to clinical psychology. John Wiley & Sons.
Barlow, D. H. & Durand, V. M. (2016). Psychopathologie : une approche intégrative. 3^{ème} édition française. Traducteurs Gottschalk M. Bruxelles : De Boeck supérieur.
Barnhill, J. W. (2014). DSM-5 Clinical Cases. Washington, DC: American Psychiatric Publishing.

EC2 : DP11EM02 : INTRODUCTION À LA PSYCHOLOGIE SOCIALE

Référent : Patrick MOLLARET

Description et objectifs du cours

Le cours a pour but de fournir aux étudiants un socle conceptuel en psychologie sociale. L'objectif est de présenter les travaux classiques les plus importants de la discipline sans négliger certaines recherches plus récentes qui les ont actualisés. Des

concepts fondamentaux nécessaires à la suite du cursus seront abordés.

1. Le rôle de la présence d'autrui sur la performance individuelle et collective
2. Les influences sociales. La normalisation ou comment les individus s'entendent pour se rassembler autour d'une norme ; le conformisme ou comment ils réagissent quand ils sont confrontés à la pression d'un groupe.
3. Les comportements extrêmes comme conséquence de la soumission à l'autorité et de l'attribution d'un rôle social.
4. Les relations entre les groupes et la question de la discrimination. Pourquoi avons-nous tendance à favoriser son propre groupe au détriment d'un autre groupe. Les effets du conflit réel entre les groupes ; les effets de la catégorisation (le simple fait d'être étiqueté comme membre d'un groupe) ; la théorie de l'identité sociale ou comment l'appartenance à un groupe construit l'identité.
5. La question des attitudes (« l'état d'esprit » qui précède la réalisation d'une action) et la dissonance cognitive (que se passe-t-il lorsque nos attitudes ne sont pas conformes avec nos actes ?)
6. Le rôle des stéréotypes sur le jugement. Comment l'appartenance d'une personne à une catégorie (classe sociale, nationalité, sexe...) biaise le jugement que l'on porte sur elle : l'effet de la confirmation des hypothèses.
7. La question de la formation d'impression et du jugement des personnes. Comment se forme-t-on une idée sur la personnalité des personnes ?

Bibliographie

Yzerbyt, V. & Klein, O. (2019). Psychologie sociale, De Boeck
Drozda-Senkowska, E., Dubois, N, & Mollaret, P. (2010). La psychologie sociale, Paris, PUF
Piermattéo, A., Guégan, J. & Tavani, J.L. (2019). Psychologie sociale, Sup en poche

Modalités d'examen (contrôle continu ou terminal)

Contrôle continu : deux examens sur table de milieu et de fin de semestre (semaine d'examens) ou Contrôle terminal : un seul examen sur table de fin de semestre (semaine d'examens).

EC3 : DP11EM03 : INTRODUCTION AUX NEUROSCIENCES

Référente : Alexandrine MORAND

Description et objectifs du cours

L'objectif de cet enseignement est d'apporter aux étudiants de première année les connaissances fondamentales en neurophysiologie et neuroanatomie afin de leur permettre de faire le lien entre l'activité fonctionnelle du cerveau et les processus cognitifs. Dans un premier temps, nous décrivons les constituants du tissu nerveux et leur mode de fonctionnement qui permet le traitement de l'information nerveuse. L'objectif est ici d'aborder les implications psychopharmacologiques de la transmission synaptique. Puis nous aborderons l'anatomie macroscopique du système nerveux, ses techniques d'exploration, leurs principes généraux, leurs applications, leurs avantages et leurs limites afin de comprendre le lien entre fonction cognitive et fonctionnement cérébral. Nous illustrerons nos propos de l'ensemble du cours avec quelques exemples de pathologies affectant le système nerveux.

Modalités d'examen : Les étudiants auront la possibilité de choisir entre le contrôle continu ou le contrôle terminal.

Le contrôle continu consistera en deux examens sur table, le premier à mi- semestre (évaluation des connaissances acquises sur la première moitié des cours) et le second durant la semaine d'examen (évaluation des connaissances acquises sur la seconde moitié du cours).

Le contrôle terminal sera composé d'un examen sur table qui aura lieu durant la semaine d'examen prévu par le calendrier universitaire (évaluation des connaissances acquises sur l'ensemble du cours).

Ouvrages recommandés :

Breedlove, Rosenzweig & Watson (2010) : « Psychobiologie », édition DeBoeck

Picq (2009) : « Biologie pour psychologues », édition De Boeck

Bears, Connors, Paradiso (2007) : "Neuroscience, à la découverte du cerveau", Édition Pradel

Site pédagogique, université de McGill : Le cerveau à tous les niveaux

<http://lecerveau.mcgill.ca/>

UE2 : Histoire et méthodes

EC1 : DP11EM04 : HISTOIRE DE LA PSYCHOLOGIE ET ÉPISTÉMOLOGIE

Référentes : Muriel PRÉVOT-CARPENTIER et Marianne HABIB

Description et objectifs du cours

Cet enseignement propose de faire l'histoire de la discipline psychologique, en commençant par situer les liens possibles entre histoire et épistémologie, et d'éclairer les principes et conditions d'élaboration de la science. Il s'agit de susciter une réflexion sur la démarche de la psychologie moderne en la rattachant à son histoire : de la préhistoire de la psychologie à partir de l'antiquité grecque, le cours explore ensuite les XIXe et XXe siècles en incluant la vie et l'œuvre des plus grands psychologues, permettant ainsi de situer les différents courants actuels de la psychologie par rapport à leurs origines et développements.

Modalités d'examen

Un examen final sur table portant sur des questions de cours (100% de la note). Pour certains groupes, un contrôle continu facultatif sera proposé en plus, comptant pour 50% de la note finale, avec la remise d'un dossier sur le thème historique de leur choix, après validation du thème par l'enseignant.

Bibliographie

Bachelard, G. (1934). *La formation de l'esprit scientifique*. Paris : Vrin.

Braunstein, J.-F., Pewzner, E. (2010). *Histoire de la psychologie*. Paris : Armand Colin.

Reuchlin, M. (2010). *Histoire de la psychologie*. Paris : PUF.

EC2 : DP11EM05 : INITIATION AUX MÉTHODES EN PSYCHOLOGIE

Référente : Louise GOYET

Description et objectifs du cours

Les objectifs du cours d'Initiation aux méthodes en psychologie sont de présenter, d'une part, les objectifs de la méthode scientifique propre au champ de la psychologie et les outils méthodologiques (les méthodes scientifiques) utilisés (la méthode corrélationnelle, la méthode d'observation, la méthode expérimentale et la méthode clinique) et d'autre part d'en présenter leurs avantages et leurs limites. Une initiation à la lecture et analyse d'articles scientifiques est proposée. La lecture d'articles scientifiques et les exercices proposés permettent également d'illustrer les notions

abordées en cours.

Modalité d'examen : examen sur table

Bibliographie

Borst, G. & Cachia, A. (2016). *Les méthodes en psychologie*. Paris : Que sais-je ? PUF.
Habib, M., Lavergne, L., & Caparos, S. (2018). *Psychologie cognitive - Ressources et méthodes (Niveau Licence)*. Collection Portail Psychologie, Editions Armand Colin.
Chapitre 2 : méthodes en psychologie cognitive.

UE 3 : Introduction aux Parcours de Mineures 1

Les parcours de mineures vous permettent - dès la 2^{ème} année de Licence - d'acquérir des connaissances en psychologie sur des enjeux sociétaux majeurs.

Les étudiants ont le choix de suivre leurs mineures en Psychologie (constituée par le choix de 2 parcours en psychologie) ou bien de s'inscrire en parcours de mineure proposé par l'UFR Science du langage (2 mineures proposées). Les enseignements sont organisés de la façon suivante :

Licence 1^{ère} année :

Introduction aux 3 parcours de Mineures de Psychologie (*Les âges de la vie, Santé et handicap, et Stress, souffrance et bien-être au travail*)

Ou Mineure Linguistique, Acquisition, Psycholinguistique (SDL) **Ou** Mineure Études sourdes (SDL)

Licence 2^{ème} et 3^{ème} année :

Mineure de Psychologie - 2 parcours aux choix sur 3

**2 parcours à suivre en totalité sur les années de L2 & L3 sauf pour les étudiants qui entrent en L3 par équivalences et qui suivent 1 parcours en totalité sur les années de L2 et L3*

Ou Mineure Linguistique, Acquisition, Psycholinguistique (SDL) **Ou** Mineure Études sourdes (SDL)

Les parcours ainsi que les enseignements de chaque année sont présentés plus en détail dans la section ci-après *Mineure de Psychologie*.

Mineure Psychologie

EC1 : DP11EN01 : INTRODUCTION A LA MINEURE SANTE ET HANDICAP

Référente : Nathalie ZAJDE

cf. Présentation des Parcours de Mineures

EC2 : DP11EN02 : INTRODUCTION A LA MINEURE STRESS, SOUFFRANCE ET BIEN- ÊTRE AU TRAVAIL

Référente : Amélie JACQUOT

cf. Présentation des Parcours de Mineures

UE4 : Compétences transversales 1

EC1 : DP11ET01 : METHODOLOGIE DISCIPLINAIRE intégrant le M2E

Référente : Nathalie ZAJDE

Description et objectifs du cours

Cet E.C. vise à accueillir les étudiants primo-arrivants à l'Université, afin qu'ils puissent être en mesure de construire une posture d'étudiant en relation avec les nouveaux contextes d'apprentissage qu'ils découvrent. Cette construction suppose notamment de prendre conscience des exigences du travail universitaire. A partir d'un projet à réaliser dans de petits groupes d'étudiants, centré sur un questionnement autour de la méthode du travail universitaire (prise de notes, gestion du temps, etc.), l'objectif est d'amener les étudiants à développer une réflexion sur leurs propres méthodes de travail, en s'appuyant, en particulier, sur l'expérience de leurs pairs étudiants plus avancés. Ce projet, accompagné par l'enseignant, est aussi l'occasion de s'approprier une méthodologie de construction d'un projet et de découvrir les ressources documentaires de l'Université, afin de donner à l'étudiant toutes les chances de réussir son parcours de formation. Il vise à ce que chaque étudiant puisse, à partir des étonnements qui émergent de ce travail, devenir acteur de son projet de formation.

Mode de validation : contrôle continu (**assiduité requise**)

Enseignement donnant lieu à un résultat - **Admis (ADM) ou Ajourné (AJ)** (pas de note sur une échelle de 0 à 20)

EC2 : DBE7EX01 : COMPETENCES NUMERIQUES (PIX)

Description et objectifs du cours

Cet enseignement est délivré par le Bureau d'Appui à la pédagogie Numérique (BAPN). Les inscriptions aux cours s'effectuent en ligne via votre Espace Étudiant. PIX est un service public en ligne d'évaluation, de développement et de certification des compétences numériques. PIX permet de valider des compétences numériques dites "communes" ou "transversales", c'est-à-dire utiles à tous, dans la vie professionnelle ou personnelle. Dans le cadre de la formation des étudiants aux compétences numériques, l'IED s'allie au Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique (BAPN) de Paris 8 pour vous proposer un cours intitulé "Préparation PIX - Compétences numériques" basé sur le nouveau référentiel et la plate-forme 23 d'évaluation et de certification en ligne PIX. Ce cours a pour objectifs de vous donner tous les éléments nécessaires pour appréhender n'importe quel environnement numérique de manière éclairée et efficace. PIX permet d'évaluer votre niveau dans 5 grands domaines du numérique : "Informations et données", "Communication et collaboration", "Création de contenu", "Protection et sécurité", "Environnement numérique". La préparation PIX est un cours proposé entièrement à distance. L'Université Paris 8, centre agréé par PIX, permet de vous certifier afin d'attester votre profil de compétences.

La certification PIX se déroule dans les locaux de l'Université Paris 8 courant juin. Toutes les informations concernant le cours "Préparation PIX - Compétences numériques" seront disponibles sur la plate-forme Moodle. Pour tout renseignement complémentaire concernant ce cours, veuillez consulter le site du BAPN (Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique) <http://www.bapn.univ-paris8.fr/>

LICENCE 1 - SEMESTRE 2

LICENCE 1 ^{ERE} ANNEE – SEMESTRE 2 DP12SPSY				
UE	Code	Intitulé EC	Vol. H	ECTS
<i>UE 5 : Fondamentaux en psychologie 2</i>	<i>DP12UM05</i> DP12EM01	EC1 : Introduction à la psychologie du développement	36h	4
	DP12EM02	EC2 : Introduction à la psychologie cognitive	36h	4
	DP12EM03	EC3 : Introduction à l'ergonomie	36h	4
<i>UE 6 : Méthodes et statistiques 1</i>	<i>DP12UM06</i> DP12EM04	EC1 : Initiation aux statistiques en Sciences Humaines et Sociales	24h	3
	DP12EM05	EC2 : Observations	15h	3
<i>UE 3 : Introduction aux Parcours de Mineures 2</i> Au choix : Mineure Psychologie OU Mineure Linguistique, Acquisition, Psycholinguistique (SDL) OU Mineure Etudes sourdes (SDL)	<i>DP12XMIN</i> <i>DP12UN07</i> DP12EN01	<i>Introduction aux parcours de mineures 2 - Psychologie</i> EC1 : Introduction à la mineure Ages de la vie	15h	6
	<i>DP11UE03</i>	<i>Introduction aux parcours de mineures 1 - SDL</i> 1. Mineure Linguistique, Acquisition, Psycholinguistique EC1 : Domaines et métiers des SDL	30h	3
		<i>Introduction aux parcours de mineures 1 - SDL</i> 2. Mineure Études sourdes EC1 : Histoire des sourds et des langues des signes EC2 : Francophonie, patrimoine culturel et usages didactiques	30h 30h	3 3
<i>UE 8 : Compétences Transversales 1</i>	<i>DP12XL10</i> DP12XL10	EC1 : Langue vivante (Anglais)	36h	3
	<i>DP12XLI0</i> DP12XDIO	<i>EC2 : EC Libre (au choix)</i> 1. EC libre disciplinaire (à choisir dans une autre UFR que celle de Psychologie)	30h	3
	DP12XSK0	2. Soft skills	30h	3

Descriptifs des enseignements de L1 - Semestre 2

UE 5 : Fondamentaux en psychologie 2

EC1 : DP12EM01 : INTRODUCTION À LA PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT

Référente : Louise GOYET

Description et objectifs du cours

Cet enseignement a pour objectif d'initier les étudiants aux grands courants théoriques de l'étude du développement de la personne et de présenter, l'évolution des concepts généraux, propres à ce champ disciplinaire : la théorie constructiviste de Jean Piaget, les théories socio-culturelles d'Henri Wallon, de Lev Vygotski et de Jérôme Bruner et la Théorie de l'attachement de John Bowlby et de Mary Ainsworth. De plus, les méthodes générales appliquées à l'étude du développement humain seront présentées.

Modalités d'examen

Les étudiants auront la possibilité de choisir entre le contrôle continu et le contrôle terminal ou uniquement le contrôle terminal. Le contrôle continu sera composé de (i) de travaux écrits à réaliser au cours du semestre et (ii) du contrôle terminal. Le contrôle terminal sera uniquement composé d'un examen sur table qui aura lieu au cours de la semaine des examens et portant sur l'ensemble des notions étudiées en cours.

Bibliographie :

Bautier, E., & Rochex, J.-Y. (1999). *Henri Wallon. L'enfant et ses milieux*. Paris : Hachette.

Bruner, J. (2011). *Le développement de l'enfant (8^e éd.)*. Paris : Presses Universitaires de France

Miljkovitch, R., Morange-Majoux, F., & Sander, E. (Dir.). (2017) *Mini traité de psychologie du développement*. Elsevier Masson.

Piaget, J. (1992). *Naissance de l'intelligence chez l'enfant*. Neuchâtel ; Montréal : Delachaux et Niestlé

Vygotski, L. S., Sève, L., Clot, Y., & Sève, F. (2003). *Pensée et langage (3^e éd.)*. Paris : La Dispute.

Zazzo, R. (1992). *L'attachement. 2^{ème} édition*. Neuchâtel ; Montréal : Delachaux et Niestlé.

EC2 : DP12EM02 : INTRODUCTION À LA PSYCHOLOGIE COGNITIVE

Référent : Serge CAPAROS

Description et objectifs du cours

L'objectif principal de cet enseignement est d'apporter aux étudiants les connaissances de base sur le fonctionnement cognitif humain. Les concepts fondamentaux relatifs à la perception, l'attention, la mémoire, le langage, le raisonnement et la résolution de problèmes, ainsi que les principaux paradigmes expérimentaux développés pour étudier ces activités mentales, sont présentés.

Modalités d'examen

Les étudiants ont la possibilité de choisir entre contrôle continu et contrôle terminal. Le contrôle continu est composé de deux examens qui auront lieu durant le semestre,

sous forme d'examens sur table portant sur les notions vues en cours avant le contrôle. Le contrôle terminal est composé d'un examen sur table qui aura lieu durant la semaine des examens, portant sur l'ensemble des notions étudiées en cours.

Lectures complémentaires suggérées

Habib., M., Lavergne, L., & Caparos, S. (2018). *Psychologie cognitive (Niveau Licence)*. Paris : Armand Colin.

Fortin, C., & Rousseau, R. (2015). *Psychologie cognitive : une approche de traitement de l'information*. Montréal : Presse Universitaire du Québec.

EC3 : DP12EM03 : INTRODUCTION À L'ERGONOMIE

Référente : Leïla BOUDRA

Description et objectifs du cours

L'ergonomie a gagné sa place dans la société d'aujourd'hui ; mais cette discipline est-elle pour autant bien connue ? Pour beaucoup, le domaine d'intervention d'un.e ergonome est limité aux conditions de travail ; pour d'autres, il s'agit exclusivement de l'adaptation et la conception des objets de notre quotidien. L'objectif de cet enseignement « *Introduction à l'Ergonomie* » est de présenter la discipline et la pratique du métier. Dans un premier temps, sont définis ses objets d'étude et objectifs. Puis un bref aperçu historique est présenté, sur la naissance de la discipline, et ses courants et modèles précurseurs. Les concepts clés de la discipline (tâche, activité, prescrit/réel, diversité, variabilité) et un modèle guide d'analyse de l'activité, qui forment aujourd'hui un socle de connaissances commun à tous les professionnels de l'ergonomie, sont ensuite définis et illustrés à partir d'applications concrètes issues du monde du travail, et d'études de cas. Les étudiants doivent également, afin d'illustrer ces notions, mener en groupe une petite étude sur le terrain (les attentes relatives à cette étude sont travaillées en séances de travaux pratiques, individuellement et collectivement). Enfin, sont présentées quelques considérations générales sur le métier d'ergonome (objectifs, domaines et lieux d'intervention, démarche, compétences, formation).

Modalités d'examen

Les étudiants ont la possibilité de choisir entre la modalité contrôle continu et la modalité contrôle terminal.

Le contrôle continu consistera en deux examens sur table, le premier à mi- semestre (évaluation des connaissances acquises sur la première moitié des cours) et le second durant la semaine d'examen (évaluation des connaissances acquises sur la seconde moitié du cours).

Le contrôle terminal propose un examen sur table, lors de la semaine des examens, portant sur l'ensemble du semestre.

Bibliographie

Falzon, P. (2004). *Ergonomie*. Paris : PUF.

Leplat, J. (1997). L'analyse psychologique du travail : quelques jalons historiques. *Le Travail Humain*, 56, 2-3.

Rabardel, P., Carlin, N., Chesnais, M., Lang, N., Le Joliff, G., & Pascal, M. (2007). *Ergonomie, concepts et méthodes*. Toulouse : Editions Octarès.

UE 6 : Méthodes et statistiques 1

EC1 : DP12EM04 : INITIATION AUX STATISTIQUES EN SHS

Référent : Samuel DEMARCHI

Remarque

Les statistiques NE SONT PAS des "mathématiques". Le niveau mathématique requis pour réussir l'EC statistiques est celui de l'école primaire (addition, soustraction, multiplication, division) et de la quatrième (carrés et racine carrée). Donc, même si vous n'aimez pas les maths et que vous vous estimez plutôt médiocre en maths, cela n'aura aucune incidence sur votre capacité à faire des statistiques.

Compétences requises

Capacité de lecture et compréhension de textes. Sens critique. Connaissances épistémologiques de base.

Matériel

Cet enseignement de L1 nécessite l'utilisation d'un logiciel statistique → **JAMOVİ**. Ce logiciel peut être utilisé directement en ligne (déconseillé car version très légère et incomplète) ou être installé sur votre ordinateur ou tablette. Pour cela, vous devez le télécharger **gratuitement** (<https://www.jamovi.org/download.html>) puis lancer l'installation. Il faut choisir la version "solid (recommended for most users)". Une fois installé, vous devez télécharger les différents *modules* qui vous permettront de faire toutes les analyses possibles (<https://www.jamovi.org/user-manual.html>). Installez et maintenez votre logiciel à jour avant de venir en cours !

Modalités d'examen

Contrôle continu non obligatoire sur table (25%), contrôle terminal (tout format possible) sur table (75% si Contrôle Continu, ou 100%).

Ouvrages de références

Howell, D. C. (2008). *Méthodes statistiques en sciences humaines*. Bruxelles : Editions de Boeck. (**Disponible à la BU de Paris 8 Saint-Denis, salle rouge, cote 316.02 HOW**)

Navarro, D., Foxcroft, D., & Meunier, J. M. (2021). *Apprentissage des statistiques avec Jamovi : Un tutoriel pour les étudiants en psychologie et autres débutants*. Saint-Denis : Institut d'Enseignement à Distance. (**Consultable et téléchargeable** → <https://jmeunierp8.github.io/ManuelJamovi/>)

American Psychological Association. (2020). *Publication manual of the American Psychological Association (7th ed.)*. Washington : American Psychological Association. (**consulter** <https://apastyle.apa.org/> **pour des tutoriels en ligne**)

Les statistiques permettent entre autres de décrire un phénomène de manière objective. Elles constituent en cela un argument rhétorique non biaisé dans le débat scientifique (en opposition aux témoignages et autres avis reposant sur des perceptions entachées d'idéologie ou autre).

Cet enseignement débute par un rappel du vocabulaire lié aux statistiques acquis au collège et au lycée (échantillons, populations, observations, données, variables, etc.) puis se poursuivra par l'acquisition d'un vocabulaire spécifique commun à tous les enseignements de psychologie (variables indépendantes, dépendantes, modalités,

variables nominale, ordinales, numériques, etc.). Ensuite seront présentées les principales statistiques descriptives (moyenne, médiane, mode, variance, écart-type, etc.), les principales représentations graphiques (diagrammes en bâton, histogramme, en secteurs, etc.) et les pièges interprétatifs. Seront également étudiés les liens entre variables (nominales et numériques - corrélations). Cet enseignement s'achèvera par l'utilisation de la loi normale. Cette dernière partie est fondamentale et doit être impérativement comprise et maîtrisée car les enseignements de L2 et L3 reposent notamment sur l'utilisation et l'interprétation de cette distribution.

De nombreux exercices seront réalisés lors de chacune des 8 séances de 3 heures. Toutes les rédactions de résultats seront présentées conformément aux normes APA 7th.

EC2 : DP12EM05 : OBSERVATIONS

Référente : Marianne HABIB

Ce cours vise à présenter une méthodologie scientifique et empirique en psychologie : l'observation. Nous présenterons différents types de méthodes observationnelles et leurs spécificités. Le cours se centrera ensuite sur l'observation structurée appliquée à la psychologie, et sur les outils permettant d'employer cette méthode. Il s'agira de concevoir une étude observationnelle rigoureuse, en définissant les objectifs de l'observation, les variables à observer, les outils de recueil de données (par exemple, grilles d'observation, enregistrements vidéo). Cet E.C. vise à concevoir et adapter des outils d'observation pertinents et fiables, en fonction des objectifs de l'étude et des caractéristiques des participants.

Modalités d'examen : dossier réalisé tout au long du semestre.

Bibliographie :

Norimatsu, H. & Pigem, N. (2008). *Les techniques d'observation en Sciences humaines*. Armand Colin (disponible sur <https://www.bu.univ-paris8.fr/>)

Borst, G. & Cachia, A. (2016). *Les méthodes en psychologie*. Paris : Que sais-je ? PUF (disponible sur <https://www.bu.univ-paris8.fr/>)

UE 7 : Introduction aux Parcours de Mineures 2

EC1 : DP12EN01 : INTRODUCTION À LA MINEURE ÂGES DE LA VIE

Référentes : Amélie JACQUOT & Marianne HABIB

Le contenu du cours est organisé en **trois séances de travail** pour lesquelles vous devrez travailler en **autonomie** à partir des documents mis à disposition. Ces séances visent à introduire l'étude du fonctionnement psychologique dans une approche "vie entière" et à vous faire découvrir certains éléments de cours qui seront abordés en L2 et en L3, au sein des EC suivants :

1. Interactions sociales et développement cognitif de l'adolescence à l'âge adulte (L2)
2. Dynamique cognition et émotion au cours du vieillissement (L2)
3. Le vieillissement cérébral et endocrinien et son impact sur le comportement (L3)

Chaque séance de travail est composée de supports vidéo et/ou d'articles, ainsi que d'une feuille de route, comportant des questions à propos de ces supports (pour vous aider à les prendre en main).

Modalités d'évaluation : examen terminal

Bibliographie : textes et vidéos fournis sur l'espace Moodle du cours

UE 8 : Compétences Transversales 2

EC1 : DP12XL10 : LANGUE VIVANTE (ANGLAIS)

Cet enseignement est dispensé par le Centre De Langues (CDL). Il vise à renforcer les bases grammaticales de l'anglais de l'étudiant ainsi qu'à le former à l'écoute et à la lecture de textes en anglais de spécialité.

L'inscription aux cours s'effectue sur Moodle. ATTENTION ! Avant de vous inscrire, vous devez passer un test de niveau. Toutes les informations nécessaires sont sur le site du CDL <https://ufr-langues.univ-paris8.fr/-accueil-du-CDL-> (Rubrique CDL)

EC2 : EC LIBRE AU CHOIX :

1. **DP12XDI0 : EC LIBRE DISCIPLINAIRE** (cours dispensés par les autres composantes. Vous pouvez consulter l'offre des cours disponibles et vous y inscrire sur : <https://moodle.univ-paris8.fr/course/index.php?categoryid=1057>
2. **DP12XSK0 : SOFT SKILLS** – enseignements dispensés dans l'objectif de proposer des cours qui visent à acquérir des compétences transversales. Ces enseignements peuvent ne pas être en lien avec la discipline principale de l'étudiant et offrent, pour certains, la reconnaissance de différentes compétences acquises en dehors du cadre des études universitaires. La liste des EC Soft Skills est disponible sur <https://www.univ-paris8.fr/-EC-libres-l-acquisition-de-competences-transversales-Soft-skills-> ainsi que sur la plateforme Moodle.

LICENCE 2 - SEMESTRE 3

LICENCE 2 ^E ANNÉE – SEMESTRE 3 DP13SPSY				
UE	Code	Intitulé EC	Vol. H	ECTS
<p style="color: purple;">UE 9 : Théories et concepts fondamentaux en psychologie 1</p>	DP13UM09	EC1 : Domaines du développement de la petite enfance à l'adolescence	36h	4
	DP13EM01			
	DP13EM02	EC2 : Ergonomie : travail, formation et vie quotidienne	36h	4
	DP13EM03 DP13EM04	EC3 : <i>Psychologie sociale 1 au choix (1 EC au choix sur 2)</i> 1. Psychologie des groupes 2. Communication et influence	36h 36h	4 4
<p style="color: purple;">UE 10 : Théories et méthodes en Psychologie</p>	DP13UM10	EC1 : Perception, attention, mémoire	36 h	3
	DP13EM05	EC2 : Système nerveux et fonctions sensorielles	15h	2
	DP13EM06 DP13EM07	EC3 : Enquête : questionnaire & échelles	24h	2
<p style="color: purple;">UE 11 : Parcours de Mineure</p> <p>Au choix A, B ou C :</p> <p style="padding-left: 20px;">A. Mineure Psychologie (2 parmi les 3)</p> <p style="text-align: center; padding-left: 40px;">OU</p> <p style="padding-left: 20px;">B. Mineure Linguistique, Psycholinguistique et Didactique (SDL- LPD)</p> <p style="text-align: center; padding-left: 40px;">OU</p> <p style="padding-left: 20px;">C. Mineure Études sourdes (SDL-ES)</p>	DP13XMIN			
	DP13UN11	EC 1 : Handicap et santé : approches croisées	30h	3
	DP13EN01			
	DP13EN02			
	DP13EN03	EC 2 : Interactions sociales et développement cognitif de l'adolescence à l'âge adulte	30h	3
		EC3 : Panorama, historique et prise en charge des risques psychosociaux	30h	3
		Mineure Linguistique, Psycholinguistique et Didactique	30h	3
		EC1 : Langage et Cerveau		
		EC2 : au choix parmi 2 proposés : 1. Les langues du monde 2. Acquisition langue première		
		Mineure études sourdes	30h	3
	EC1 : Sociolinguistique des sourds et de la LSF			
	EC2 : au choix parmi 2 proposés : 1. Les langues du monde 2. Introduction à la didactique des langues (FLE)	30h 30h		
<p style="color: purple;">UE 12 : Compétences Transversales 3</p>	DP13UT12	EC1 : M3P Licence 2	18h	3
	DP13ET01			
	DP13XL20	EC2 : Langue vivante (Anglais)	36h	3

Descriptifs des enseignements de L2 - Semestre 3

UE 9 : Théories et concepts fondamentaux en Psychologie 1

EC1 : DP13EM01 : DOMAINES DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE À L'ADOLESCENCE

Référente : *Caroline GUERINI*

Description et objectifs du cours

Ce cours a pour objectif de présenter des repères concernant le développement normal de l'enfant dans les domaines socio-émotionnel et cognitif. Dans une optique pré-professionnalisante, le cours comporte également des exemples de développement troublé pour chacun des domaines. Outre les repères développementaux, cet enseignement aborde des thèmes plus spécifiques tels que le développement de l'enfant prématuré, le handicap intellectuel et les conséquences développementales de la maltraitance.

Modalités d'examen : les étudiants auront la possibilité de choisir entre le contrôle continu et le contrôle terminal.

Bibliographie

Miljkovitch, R., Morange-Majoux, F., & Sander, E. (2017). *Traité de psychologie du développement*. Masson.

EC2 : DP13EM02 : ERGONOMIE : TRAVAIL, FORMATION ET VIE QUOTIDIENNE

Référente : *Leïla BOUDRA*

Description et objectifs du cours

Cet enseignement s'inscrit dans la continuité du cours d'ergonomie de L1 dispensé à l'IED et à l'UFR de Psychologie de l'Université Paris 8. Il permet de découvrir comment, dans divers champs et sur des thématiques d'actualité, les concepts et les notions d'ergonomie vues en L1 sont mis en œuvre. L'objectif est de décliner ces concepts dans différents champs, afin de voir comment ils sont mobilisés dans les interventions et recherches actuelles pour éclairer des situations de la vie quotidienne, au travail ou hors travail.

Le cours s'organise sous forme de chapitres thématiques dont le contenu peut être ajusté selon l'actualité et les domaines d'expertise des intervenants. Des apports théoriques présentent les concepts. Des récits d'intervention montrent comment ces concepts sont mobilisés dans une diversité de champs d'application. Des études de cas et exercices (à partir de vidéos, de textes, de récits, d'articles, d'interviews, etc.) permettent ensuite de manipuler ces notions.

Parmi les thématiques classiques qui peuvent être abordées se trouvent : le rôle du « facteur humain » dans la sécurité des systèmes, la conception d'objets du quotidien, la santé au travail, l'évolution des formes d'organisation du travail, le développement durable et les transitions écologiques, l'étude des Interactions Humaines Médiatisées (IHM), la conception de formations ou l'ergonomie orientée enfant. A l'issue du cours, les étudiants sont capables :

- De mobiliser les concepts de base de l'ergonomie pour décrire une diversité de situations de travail, de formation ou de vie quotidienne.

- D'illustrer les concepts et critères de la psychologie ergonomique et de l'ergonomie avec des exemples personnels.

Bibliographie

Arnoud, J., et al. (2022). *Dynamiques développementales dans les interventions sur le travail : entre héritages et perspectives*. Octarès Editions.

Brangier, É., & Valléry, G. (Eds.) (2021). *Ergonomie : 150 notions clés*. Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.brang.2021.01>.

Decortis, F. (2015). *L'ergonomie orientée enfants*. PUF.

Falzon, P. (2013). *Ergonomie constructive*. PUF.

Filliettaz, L., & Billett, S. (2015). *Francophone perspectives of learning through work*. Basel, Switzerland : Springer International.

Guérin, F., et al. (2021). *Concevoir le travail, le défi de l'ergonomie*. Octarès Editions.

Leplat, J. (2011). *Mélanges ergonomiques : activité, compétence, erreur*. Octarès Editions.

EC3 : PSYCHOLOGIE SOCIALE – 1 EC AU CHOIX :

1. DP13EM03 : PSYCHOLOGIE DES GROUPES

Référente : Anne-Laure DE PLACE

Description et objectifs du cours

Le cours abordera certains des grands processus relatifs aux groupes en psychologie sociale. Nous détaillerons des processus intragroupes (entre les membres du groupe) et intergroupes (entre plusieurs groupes). Après avoir défini la notion du groupe, nous verrons comment des groupes se structurent et maintiennent leur cohésion. Nous aborderons ensuite le changement dans les groupes, par le prisme de l'influence minoritaire. Nous verrons ensuite de manière approfondie les relations intergroupes en nous attardant particulièrement sur les préjugés : comment les définir, comment expliquer leur émergence et comment les réduire. Enfin, nous aborderons les relations interculturelles (i.e., entre un groupe culturellement majoritaire et un groupe culturellement minoritaire au sein du pays).

Modalités d'examen (contrôle continu ou terminal) :

Examen continu : deux examens écrits de milieu et de fin de semestre

Examen terminal : examen écrit de fin de semestre

Bibliographie :

Aebischer, V. et Oberlé, D. (1990). *Le groupe en psychologie sociale*. Dunod.

Augustinova, M. et Oberlé, D. (2013). *Psychologie sociale du groupe au travail*. De Boeck.

Guimond, S. (2010). *Psychologie sociale : perspectives multiculturelles*. Mardaga.

2. DP13EM04 : COMMUNICATION ET INFLUENCE

Référente : Sophie HENRY

Description et objectifs du cours

L'objectif du cours est de revisiter les paradigmes et les expériences en psychologie sociale qui rendent compte du lien entre les processus d'influence et de communication. Il s'agira donc d'aborder les recherches quant à la persuasion mobilisant le changement d'attitude comme mesure d'influence. Ces influences concernent, pour partie, celle de la source d'une communication persuasive (crédibilité,

attractivité, formation d'impression), celle du message persuasif, tant dans sa forme (message uni/bilatéral, stratégies verbales et non verbales) que dans son contenu (appel à la peur, vivacité et cadrage) et, pour partie, celle de la réaction de la cible tant dans son comportement (théorie de l'engagement), sa capacité à contre-argumenter (théories de la mise en garde et du jugement social et biais) que dans sa résistance à l'influence (théories diverses). A cette fin, nous exposerons plus précisément des recherches portant sur les processus et stratégies actives de la cible lors d'une communication persuasive en termes de traitement du message (central/périphérique), de jugement social mais également en termes de changement d'attitude et de comportement comme lors de la réduction d'une dissonance cognitive ou lors d'une technique de manipulation. Nous évoquerons également les conditions et processus qui permettent de résister à l'influence en explicitant par exemple ceux mobilisés lors de la réactance, l'inoculation, la remise en cause de certaines caractéristiques de la source et ceux de bien d'autres stratégies étudiées en psychologie sociale.

Modalités d'examen (contrôle continu ou terminal) :

Contrôle continu : deux examens écrits de milieu et de fin de semestre

ou Contrôle terminal : examen écrit de fin de semestre.

Bibliographie :

Bromberg, M. (1994). Communication et Influence. In Ghiglione, R., Richard, J.F. (ed.). *Cours de psychologie. Champs et théories*. Tome 3. Dunod.

Bromberg, M. & Trognon, A. (2006). Communication et Influence. In Ionescu, S., Blanchet, A. (dir.). *Psychologie sociale*. PUF.

Joule R.-J. & Beauvois, J.L. (3^{ième} éd. 2014). *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens*. Grenoble. PUG.

UE 10 : Théories et méthodes en Psychologie

EC1 : DP13EM05 : PERCEPTION, ATTENTION ET MÉMOIRE

Référent : Baptiste JACQUET

Description et objectifs du cours

Cet enseignement vise à approfondir les connaissances sur la perception visuelle, l'attention et la mémoire. Il met l'emphase sur les résultats empiriques les plus importants de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, et il illustre comment ces résultats ont permis l'émergence et l'évolution des approches explicatives de ces processus cognitifs.

Modalités d'examen

Les étudiants ont la possibilité de choisir entre contrôle continu et contrôle terminal. Le contrôle continu est composé (i) d'un examen sur table sur la première moitié du cours, (ii) d'un résumé d'article et (iii) d'un contrôle final, à savoir un examen sur table qui aura lieu durant la semaine des examens, portant sur la deuxième moitié du cours. Le contrôle terminal est uniquement composé d'un examen sur table qui aura lieu durant la semaine des examens, portant sur l'ensemble des notions étudiées en cours.

Lectures complémentaires suggérées :

Habib., M., Lavergne, L., & Caparos, S. (2018). *Psychologie cognitive (Niveau Licence)*. Paris : Armand Colin.

Luyat, M. (2014). *La perception*. Paris : Dunod.

Léger, L. (2016). *L'attention*. Paris : Dunod.

Nicolas, S. (2016). *La mémoire*. Paris : Dunod.

EC2 : DP13EM06 : SYSTÈME NERVEUX ET FONCTIONS SENSORIELLES

Référente : Alexandrine MORAND

Description et objectifs du cours

Cet enseignement a pour but d'étudier la manière dont le système nerveux, par le biais des systèmes sensoriels, acquiert, traite et représente les informations. Nous distinguerons les traitements pour la perception et pour l'action. Dans un premier temps seront présentées les caractéristiques retrouvées dans les différents systèmes sensoriels, en termes de fonctionnement et d'organisation. Trois systèmes sensoriels seront ensuite étudiés plus spécifiquement : vision, audition et nociception. Des données psychophysiques, neurophysiologiques, neuroanatomiques et de neuroimagerie fonctionnelle viendront illustrer le cours.

Modalités d'examen : Les connaissances seront évaluées en contrôle terminal uniquement.

Ouvrages recommandés :

Breedlove (S. Marc) Rosenzweig (Mark R.), Watson (Neil V.). - Psychobiologie. De la biologie du neurone aux neurosciences comportementales, cognitives et cliniques, trad. fr. par S. Bartolami. Bruxelles, De Boeck, 2012.

Bear (Mark-F), Connors (Barry W.), Paradiso (Michael A.), André Nieoullon. – Neurosciences : à la découverte du cerveau. Trad. fr. par A. Nieoullon. Editions Pradel, 2010.

Morange-Majoux (Françoise). - Psychophysiologie, Paris, Dunod, 2011. Site web <http://lecerveau.mcgill.ca>

EC3 : DP13EM07 : ENQUÊTE : QUESTIONNAIRE ET ÉCHELLES

Référent : Dimitrios LAMPROPOULOS

Description et objectifs du cours

Au cours de cet enseignement, nous présenterons différentes démarches d'investigation en psychologie. Nous nous attarderons principalement sur la méthode d'enquête caractérisée par des techniques diversifiées, telles que le questionnaire et l'entretien. Dans un premier temps, nous décrirons l'ensemble des étapes constitutives de cette démarche expérimentale. L'objectif ici est de présenter dans le détail chaque notion clé nécessaire à la réalisation de la démarche. Dans un second temps, nous aborderons les différentes formes d'enquête, leurs principes généraux, leurs applications, leurs avantages et leurs limites afin de comprendre quelle forme d'enquête choisir en fonction de la thématique de recherche. Nous illustrerons nos propos à travers des exemples concrets qui vont préparer les étudiants à la pratique sur le terrain de cette méthode d'investigation.

Modalités d'examen

Les étudiants auront un dossier à faire en groupe et à remettre en fin de semestre. Un examen écrit sur table sera effectué lors de la semaine des examens. Cet examen comptera pour la moitié de la note et sera associé à la note du dossier. L'examen et le dossier visent à évaluer la capacité des étudiants à s'approprier la méthodologie de l'enquête et la compréhension des notions clés qui y sont associées.

UE 11 : Parcours de mineures 1

cf. Présentation des parcours Mineures

UE 12 : Compétences Transversales 3

EC1 : DP13ET01 : M3P – LICENCE 2 « LES MÉTIERS DE LA PSYCHOLOGIE : RENCONTRE AVEC LES PROFESSIONNELS »

Référents : Gaëtan BOURMAUD, Catherine GOUEDARD et Sophie MERTZ-JOSSE

Description et objectifs du cours

Cet E.C. offre à l'étudiant une ouverture sur le monde professionnel dès la 2^{ème} année de Licence, par le biais d'une rencontre à l'université avec des professionnels représentant différents domaines d'interventions en psychologie. Cette rencontre s'organise autour de conférences métiers qui visent, à partir des témoignages singuliers de professionnels choisis, à enrichir la vision de l'étudiant sur les métiers, souvent floue ou incomplète, pour lui apporter notamment une meilleure représentation de la diversité des missions, des parcours menant à ces métiers et des environnements professionnels. En éclairant l'étudiant sur les nombreuses perspectives offertes à l'issue de sa formation en psychologie, la rencontre avec les professionnels contribue à le soutenir dans son orientation sur son parcours universitaire et son futur professionnel.

Mode de validation : contrôle continu (assiduité requise).

Enseignement donnant lieu à un résultat - Admis (ADM) ou Ajourné (AJ) (pas de note sur une échelle de 0 à 20).

EC2 : DP13XL20 : LANGUE VIVANTE (ANGLAIS)

Description et objectifs du cours

Cet enseignement est dispensé par le Centre De Langues (CDL). Il vise à renforcer les bases

grammaticales de l'anglais de l'étudiant ainsi qu'à le former à l'écoute et à la lecture de textes en anglais de spécialité.

L'assiduité est requise pour la validation de cet enseignement.

L'inscription aux cours s'effectue sur Moodle du 19 au 21 septembre 2025. En L2, le choix du créneau dépend de votre planning (2 créneaux ouverts pour les étudiants de chacun des plannings bleu, vert, jaune ou violet, et davantage pour les étudiants du planning blanc). L'inscription définitive au cours se fera uniquement auprès de l'enseignant(e), lors du premier cours, la semaine du 23 septembre. L'absence lors de ce premier cours fait perdre le bénéfice de la pré-inscription.

Toutes les informations nécessaires sont sur le site du CDL

<http://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/> CDL : bâtiment B1, bureaux B204/205

Téléphone : 01 49 40 68 43; mail : cdl@univ-paris8.fr

LICENCE 2 - SEMESTRE 4

LICENCE 2 ^E ANNÉE – SEMESTRE 4 DP14SPSY				
UE	Code	Intitulé EC	Vol. H	ECTS
UE 13 : Théories et concepts fondamentaux en psychologie 2	DP14UM13 DP14EM01	EC1 : Neurosciences comportementales	36h	4
	DP14EM02	EC2 : Sémiologie et psychopathologie de l'adulte	36h	4
UE 14 : Application des théories et concepts en Psychologie	DP14UM14	EC1 de psychologie sociale au choix a : Le soi en Psychologie sociale b : Catégorisation sociale et stéréotypes EC2 Psychologie de développement au choix a : Apprentissages scolaires b. Développement socio-émotionnel	15 h	2
	DP14EM03 DP14EM04		15h	2
	DP14EM05		15h	2
	DP14EM06		15h	2
UE 15 : Méthodes de statistiques 2	DP14UM15 DP14EM08	EC1 : Statistiques avancées en sciences humaines et sociales	30h	3
	DP14EM09	EC2 : Méthode expérimentale	24h	3
UE 16 : Parcours de Mineure Au choix A, B ou C : A. Mineure Psychologie (2 parmi les 3) OU B. Mineure Linguistique, Psycholinguistique et Didactique (SDL- LPD) OU C. Mineure Études sourdes (SDL-ES)	DP14XMIN	EC 1 : Handicap : vécus et accompagnement EC 2 : Dynamique, cognition et émotion au cours du vieillissement EC3 : Émotion et prise de décision	30h	3
	DP14UN16 DP14EN01		30h	3
	DP14EN02		30h	3
	DP14EN03	30h	3	
		Mineure Linguistique, Psycholinguistique et Didactique : 2 EC au choix sur 4 :	30h	3
		EC1 : Production du langage	30h	3
		EC2 : Structure de l'information	30h	3
	EC3 : Structures grammaticales du français	30h	3	
	EC4 : Phonétique et phonémique	30h	3	
		Mineure études sourdes EC1 : Ethique et surdité EC2 : Sémiologie du corps	30h 30h	3 3
UE 17 : Compétences Transversales 4	DP14UT17 DP14ET01	EC1 : Tremplin : réussite + Master	15h	2
	DP14XET1	EC2 : EC transversal au choix : 1. EC Coopérative 2. EC libre disciplinaire 3. EC Soft skills	30h	4
	DP14EC01		4	4
	DP14XDIO		4	4
	DP14XSKO		4	4

UE 13 : Théories et concepts fondamentaux en Psychologie 2

EC1 : DP14EM01 : NEUROSCIENCES COMPORTEMENTALES

Référente : Sophie MERTZ-JOSSE

Description et objectifs du cours

Ce cours examine les bases physiologiques des principaux comportements permettant à l'homme d'assurer les fonctions fondamentales communes à tous les êtres vivants : comportement alimentaire, réactions aux situations de stress, comportement sexuel, sommeil. Quelques propriétés générales de ces comportements sont envisagées, en particulier leur rythmicité et leur plasticité. L'étude de chaque comportement est centrée sur l'élucidation des mécanismes, tout particulièrement des mécanismes nerveux, qui le sous-tendent mais aborde aussi les questions de sa fonction, de sa valeur adaptative, de sa mise en place au cours de l'ontogenèse et de la phylogenèse. L'étude de ces comportements fait largement appel aux données obtenues chez l'animal.

Modalités d'examen : les étudiants auront la possibilité de choisir entre le contrôle continu ou le contrôle terminal.

Le contrôle continu consistera en deux examens sur table, le premier à mi-semestre (évaluation des connaissances acquises sur la première moitié des cours) et le second durant la semaine d'examen (évaluation des connaissances acquises sur la seconde moitié du cours).

Le contrôle terminal sera composé d'un examen sur table qui aura lieu durant la semaine d'examen prévu par le calendrier universitaire (évaluation des connaissances acquises sur l'ensemble du cours).

Ouvrages recommandés :

Breedlove, Rosenzweig & Watson (2010) : « Psychobiologie », édition De Boeck Picq (2009) : « Biologie pour psychologues », édition De Boeck

Bears, Connors, Paradiso (2007) : "Neuroscience, à la découverte du cerveau", Édition Pradel Site pédagogique, université de McGill : Le cerveau à tous les niveaux <http://lecerveau.mcgill.ca/>

EC2 : DP14EM02 : SEMIOLOGIE ET PSYCHOPATHOLOGIE DE L'ADULTE

Référente : Catherine GRANDSARD

Description et objectifs du cours

Cet enseignement a pour objectif principal l'approfondissement des connaissances sémiologiques dans le domaine de la psychopathologie de l'adulte. Il s'agit d'apprendre à reconnaître et évaluer les symptômes de troubles psychiques chez l'adulte et de savoir formuler des hypothèses diagnostiques pertinentes à l'aune des classifications internationales actuelles des troubles mentaux (CIM/DSM). En parallèle, sont également étudiées : les évolutions récentes de ces classifications, les problèmes épistémologiques qu'elles posent et les critiques qui leur sont adressées ainsi que l'impact sur les prises en charge en santé mentale de la notion de rétablissement et, plus largement, du droit des usagers. L'objectif étant d'engager une réflexion sur les

pratiques diagnostiques et leur utilité dans l'activité de psychologue clinicien. Les travaux dirigés sont centrés sur l'observation clinique et l'acquisition de la méthodologie de l'étude de cas.

UE 14 : Application des théories et concepts en Psychologie 1

EC1 : PSYCHOLOGIE SOCIALE 2 – 1 EC AU CHOIX :

1. DP14EM03 : LE SOI EN PSYCHOLOGIE SOCIALE

Référente : Anne-Laure DE PLACE

Description et objectifs du cours

Ce cours propose une initiation à l'approche psychosociale du soi et de l'identité personnelle. Après un historique des travaux princeps sur cette notion, nous étudierons d'abord le soi comme *contenu*, c'est-à-dire la manière dont se forment et s'organisent les connaissances sur soi, dans leur dimension cognitive (concept de soi), affective (estime de soi) ou comportementale (autoprésentation). Nous verrons ensuite que le soi est également un *processus*, en nous interrogeant sur la manière dont notre définition de nous-même influence notre vision du monde, mais aussi nous motive et détermine nos comportements. Le cours s'appuiera sur des recherches appliquées notamment aux domaines de l'éducation, du travail ou de la santé.

Modalités d'examen (contrôle terminal)

Contrôle terminal : examen écrit de fin de semestre

Bibliographie

Berjot, S., & Bourguignon, D. (2023). *Le Soi et l'identité en psychologie sociale : Fondements, concepts et applications*. Dunod.

Martinot, D. (2008). *Le Soi, les autres et la société*. Grenoble : PUG

Quiamzade, A., & Lalot, F. (2022). *Le soi : les fondamentaux*. Grenoble : PUG

2. DP14EM04 : CATÉGORISATION SOCIALE ET STÉRÉOTYPES

Référent : Dimitrios LAMPROPOULOS

Description et objectifs du cours

Dans cet enseignement, seront étudiés les concepts en psychologie sociale de préjugé, stéréotype et discrimination dans l'articulation entre cognition sociale et systèmes sociohistoriques et idéologiques ; 1) les processus et biais sous-jacents à la conceptualisation et à la catégorisation sociale, de façon à mieux comprendre les fondements cognitifs mais aussi les influences sociales qui sont à l'origine de la formation des stéréotypes ; 2) les réalités sociales, politiques et de pouvoir associées à la constitution des catégories sociales et des stéréotypes. Nous étudierons ensuite les effets des préjugés, stéréotypes et discrimination, tant sur la source que sur la cible (menace du stéréotype, conséquences de santé, estime de soi, relations inter-groupes et inter-individuelles, identité sociale...) . Nous illustrerons nos propos, avec des recherches utilisant différentes méthodes et approches théoriques.

Modalités d'examen (contrôle terminal) :

Contrôle terminal : examen écrit de fin de semestre.

Bibliographie :

- Leyens, J. Ph., Yzerbyt, V. Y., & Schadron, G. (1994). *Stereotypes and social cognition*. London : Sage. Traduction française (1996). *Stéréotypes et cognition sociale*. Bruxelles : Mardaga.
- Link, B. G., & Phelan, J. C. (2013). *Labeling and stigma*. *Handbook of the sociology of mental health*, 525-541.
- Croizet, J.C., Leyens, J.P. (2003). *La menace du stéréotype. Mauvaises réputations : Réalités et enjeux de la stigmatisation sociale*. Paris: Armand Colin.
- Friedman, S. R., Williams, L. D., Guarino, H., Mateu-Gelabert, P., Krawczyk, N., Hamilton, L., ... & Earnshaw, V. A. (2022). *The stigma system: How socio-political domination, scapegoating, and stigma shape public health*. *Journal of community psychology*, 50(1), 385-408.

EC2 : PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT – 1 EC AU CHOIX :

1. DP14EM05 : APPRENTISSAGES SCOLAIRES

Référente : Louise GOYET

Description et objectifs du cours

Les questions liées à l'éducation et au développement des apprentissages occupent depuis le début du 20^{ème} siècle une place importante dans le travail des psychologues. Depuis trente ans, des recherches prennent en considération des dimensions psychosociales, émotionnelles et motivationnelles (la conation ou la motivation) pour mieux appréhender cette problématique et compléter les connaissances apportées par les sciences cognitives. L'objectif de ce cours est d'une part de présenter des modèles en psychologie qui décrivent des comportements motivés et de présenter les facteurs qui jouent un rôle central dans l'émergence et le développement de la motivation et de l'amotivation. D'autre part, l'objectif est de montrer que la motivation joue un rôle important dans le développement des apprentissages scolaires.

Modalités d'évaluation : un dossier à rendre à la fin du semestre.

Bibliographie :

- Carré, P. & Fenouillet, F. (2009). *Traité de psychologie de la motivation: Théories et pratiques*. Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.carre.2009.01>
- Clément, E. (2017). *Motivation et autodétermination dans les apprentissages scolaires. Psychologie du développement. Chapter: 18*. In R. Miljkovitch, F. Morange-Majoux, & E. Sander (Eds). *Traité de Psychologie du développement*. Paris - Elsevier Masson. https://www.researchgate.net/publication/317370896_Motivation_et_autodetermination_dansles_apprentissages_scolaires
- Galand, B. (2006) La motivation en situation d'apprentissage : les apports de la psychologie de l'éducation. *Revue française de pédagogie*, 155. doi.org/10.4000/rfp.59
- Lieury, A., & Fenouillet, F. (2019). *Motivation et réussite scolaire*. Dunod. p.186. [10.3917/dunod.lieur.2019.01](https://doi.org/10.3917/dunod.lieur.2019.01)
- Vianin, P. (2007). *La motivation scolaire: Comment susciter le désir d'apprendre*. De Boeck Supérieur. p224. doi.org/10.3917/dbu.viani.2007.01
- Viau, R. (2009). *La motivation en contexte scolaire*. De Boeck. p.218

DP14EM06 : DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉMOTIONNEL

Référente : Caroline GUERINI

Description et objectifs du cours

Dans ce cours de 15 heures, nous examinerons différents aspects du développement du jeune enfant dans ses compétences émotionnelles (attachement, empathie, régulation émotionnelle), ses compétences sociales (attribution d'états mentaux, interactions non verbales et verbales, théorie de l'esprit) et ses compétences méta-réflexives à travers l'étude des conduites sémiotiques (jeu et dessin).

Bibliographie

Astington, J. (1999). *Comment les enfants découvrent la pensée : la théorie de l'esprit*. Paris : Retz.

Baldy, R. (2011). *Fais-moi un beau dessin*. Paris : Editions In Press.

Bruner, J. S. (1983). *Le développement de l'enfant. Savoir-faire, savoir-dire*. Paris : Puf.

Gopnik A, Meltzoff, A, Kuhl, P. (2016). *Comment pensent les bébés ?* Paris : Le Pommier. Edition de poche.

Gueguen, C. (2015). *Pour une enfance heureuse. Repenser l'éducation à la lumière des dernières découvertes sur le cerveau*. Paris : Edition Pocket.

Harris, P. L. (2007). *L'imagination chez l'enfant. Son rôle crucial dans le développement cognitif et social*. Paris : Retz.

Miljkovitch, R., Morange-Majoux, F., Sander, E. (2017). *Psychologie du développement. Mini Traité*. Paris : Elsevier Masson.

UE 15 : Méthodes et statistiques 2

EC1 : DP14EM08 : STATISTIQUES AVANCÉES EN SHS

Référent : Samuel DEMARCHI

Matériel Cet enseignement de L2 nécessite l'utilisation d'un logiciel statistique → **JAMOVI**. Ce logiciel peut être utilisé directement en ligne (déconseillé car version très légère et incomplète) ou être installé sur votre ordinateur ou tablette. Pour cela, vous devez le télécharger **gratuitement** (<https://www.jamovi.org/download.html>) puis lancer l'installation. Il faut choisir la version "solid (recommended for most users)". Une fois installé, vous devez télécharger les différents *modules* qui vous permettront de faire toutes les analyses possibles (<https://www.jamovi.org/user-manual.html>). Installez et maintenez votre logiciel à jour avant de venir en cours !

Evaluation Contrôle continu non obligatoire sur table (25%), contrôle terminal sur table (tout format possible) (75% si Contrôle Continu, ou 100%).

Ouvrages de références Howell, D. C. (2008). *Méthodes statistiques en sciences humaines*. Bruxelles: Editions de Boeck.

(disponible à la BU de Paris 8 Saint-Denis, salle rouge, cote 316.02 HOW)

Navarro, D., Foxcroft, D., & Meunier, J. M. (2021). *Apprentissage des statistiques avec Jamovi : Un tutoriel pour les étudiants en psychologie et autres débutants*. Saint-Denis: Institut d'Enseignement à Distance.

(consultable et téléchargeable → <https://jmeunierp8.github.io/ManuelJamovi/>)

American Psychological Association. (2020). *Publication manual of the American Psychological Association* (7th ed.). Washington: American Psychological Association.

(consulter <https://apastyle.apa.org/> **pour des tutoriels en ligne)**

Comment pouvons-nous savoir qu'une thérapie est plus efficace qu'une absence de

thérapie ? Comment détecter les pseudo-sciences (régimes alimentaires, astrologie, voyance, thérapies de bien-être, lecture rapide, etc.) ? Comment montrer qu'une politique publique permet bien d'obtenir les effets recherchés ? La première manière est de faire confiance à la personne qui vous déclare que sa méthode est efficace (sophisme de l'argument d'autorité - dangereux et fallacieux), l'autre manière est de réaliser une étude expérimentale et d'analyser les données recueillies avec des méthodes de statistiques inférentielles. Les résultats des analyses permettront de déterminer une possibilité de généralisation ou non des observations. La mise en évidence des lois comportementales des humains (individus, groupes, sociétés) repose donc sur les observations et la méthode expérimentale. Ces observations permettent de réaliser des statistiques (descriptives en L1 ; inférentielles en L2 et L3) qui permettent de témoigner de l'existence ou non d'un phénomène de manière rigoureuse.

Cet enseignement de L2 débutera par (a) la présentation des fondements philosophiques et épistémologiques de l'inférence statistique et du test d'hypothèse (David Hume, Ronald Fisher), (b) un rappel des différences entre induction, déduction et abduction, (c) un rappel de la démarche hypothético-déductive et des notions de revue de la littérature, problématique, hypothèses etc. Les séances suivantes seront consacrées à l'apprentissage des principaux tests inférentiels univariés et bivariés : inférence sur une moyenne (test z) ou un pourcentage (test z), inférence sur la distribution d'une variable nominale (test du khi-deux, ou χ^2), inférence sur le lien entre une variable nominale dichotomique définissant deux groupes indépendants et une variable nominale (dichotomique ou non ; test du khi-deux, ou χ^2), inférence sur le lien entre une variable dichotomique définissant deux groupes indépendants et une variable dichotomique (cas de la comparaison de deux pourcentages ; test z), inférence sur le lien entre une variable nominale dichotomique définissant deux groupes indépendants et une variable d'intervalle (test t de Student pour échantillons indépendants), inférence sur le lien entre une variable nominale dichotomique définissant deux groupes appariés et une variable d'intervalle (test t de Student pour échantillons appariés), inférence sur le lien entre une variable nominale dichotomique définissant deux groupes appariés et une variable nominale dichotomique (test du khi-deux de Mc Nemar, ou χ^2 de Mc Nemar), inférence sur le lien entre deux variables d'intervalle (corrélation linéaire).

EC2 : DP14EM09 : MÉTHODE EXPÉRIMENTALE

Référent : Baptiste JACQUET

Description et objectifs du cours

Plusieurs méthodes de recherche existent en psychologie et permettent d'établir des lois générales du fonctionnement mental. L'objectif de cet EC est de se familiariser avec l'une de ces méthodes : la

méthode expérimentale. Plus précisément, le cours vise à permettre à l'étudiant de répondre aux objectifs pédagogiques suivants :

- Amener l'étudiant à comprendre la démarche expérimentale, scientifique, en psychologie,
- Présenter à l'étudiant les différentes terminologies pouvant être utilisées pour opérationnaliser une hypothèse,
- Amener l'étudiant à savoir extraire une hypothèse opérationnalisée, à identifier ce qu'il va faire varier, ce qu'il doit contrôler,
- Amener l'étudiant à savoir effectuer les premières analyses (descriptives) qui permettent de répondre à une hypothèse (en lien avec les cours de statistiques).

Modalité d'examen : devoir maison + examen sur table, ou examen sur table

uniquement.

Bibliographie

Habib, M., Lavergne, L., & Caparos, S. (2018). *Psychologie cognitive - ressources et méthodes (Niveau Licence)*. Collection Portail Psychologie, Editions Armand Colin. **Chapitre 2 : méthodes en psychologie cognitive**. (disponible sur <https://www.bu.univ-paris8.fr/>)

UE 16 : Parcours de mineures 2

cf. Présentation des parcours Mineures

UE 17 : Compétences Transversales 4

EC1 : DP14ET01 : TREMPLIN RÉUSSITE + MASTER

Référente : Nathalie ZAJDE

Description et objectifs du cours

Découvrant peu à peu la discipline dans le cursus de formation en psychologie et ses prolongements professionnels possibles, cet E.C. vise à amener l'étudiant à élaborer son projet universitaire afin qu'il puisse être en accord avec ses aspirations. Cette élaboration s'appuie sur une démarche réflexive qui s'articule autour des intérêts, valeurs et compétences de l'étudiant. Les exercices choisis invitent l'étudiant à tisser des liens entre parcours de vie, parcours universitaire et futur professionnel envisagé, en vue de dégager de la cohérence dans son cheminement. Ils visent aussi à ouvrir l'éventail des possibles et à accompagner l'étudiant à se projeter dans le futur afin qu'il puisse construire son parcours singulier et lui donner du sens.

Modalités d'examen : contrôle continu (assiduité requise).

Enseignement donnant lieu à un résultat - **Admis (ADM) ou Ajourné (AJ)** (pas de note sur une échelle de 0 à 20).

EC2 : EC TRANSVERSAL AU CHOIX :

- 1. DP14EC01 : EC COOPERATIVE**
- 2. DP14XDI0 : EC LIBRE DISCIPLINAIRE** (cours dispensés par les autres composantes. Vous pouvez consulter l'offre des cours disponibles et vous y inscrire sur <https://moodle.univ-paris8.fr/course/index.php?categoryid=1057>)
- 3. DP14XSK0 : EC SOFT SKILLS** - – enseignements dispensés dans l'objectif de proposer des cours qui visent à acquérir des compétences transversales. Ces enseignements peuvent ne pas être en lien avec la discipline principale de l'étudiant et offrent, pour certains, la reconnaissance de différentes compétences acquises en dehors du cadre des études universitaires. La liste des EC Soft Skills est disponible sur <https://www.univ-paris8.fr/-EC-libres-l-acquisition-de-competences-transversales-Soft-skills-> ainsi que sur la plateforme Moodle.

LICENCE 3 - SEMESTRE 5

LICENCE 3 ^{ème} ANNEE – SEMESTRE 5				
DP15SPSY				
UE	Code	Intitulé EC	Vol. H	ECTS
UE 18 : Théories et Pratique - Psychologie 1	DP15UM18			
	DP15EM01	EC1 : Troubles du développement	30h	4
	DP15EM02	EC2 : Analyse de l'activité située	30h	4
UE 19 : Application des théories et concepts en Psychologie 2	DP15UM19			
	DP15EM03	EC1 : Fonctionnement psychique et études de cas	30h	4
	DP15EM04	EC2 : Psychologie cognitive : mise en application	15h	2
UE 20 : Méthodes et statistiques 3	DP15UM20			
	DP15EM05	EC1 : Méthode des tests	15h	2
	DP15XEM1	EC2 : Statistiques avancées (1 EC au choix sur 2)		
	DP15EM06	1. Analyse de la variance	30h	2
	DP15EM07	2. Analyse multifactorielle	30h	2
UE 21 : Parcours de mineures 3 Au choix : 2 Mineure de psychologie (2 parcours au choix sur 3) OU Année universitaire 2022 – 2023 Mineure Linguistique, Acquisition, Psycholinguistique (SDL) OU Mineure Etudes sourdes (SDL)	DP15XMIN			
	DP15UN21	Parcours de mineures 3 - Psychologie (2 EC aux choix sur 3)		
	DP15EN01	EC1 : Handicap, santé et environnement	30h	3
	DP15EN02	EC2 : Le vieillissement cérébral et endocrinien et son impact sur le comportement	30h	3
	DP15EN03	EC3 : Risques psychosociaux et prévention	30h	3
	DP15UE21	Parcours de mineures 3 - SDL		
		1. Mineure Linguistique, Acquisition, Psycholinguistique (2 EC aux choix sur 4)		
		EC1 : Acquisition langue seconde	30h	3
		EC2 : Méthodologie expérimentale	30h	3
		EC3 : Logique	30h	3
	EC4 : Sociolinguistique	30h	3	
		Parcours de mineures 3 - SDL		
	2. Mineure Etudes sourdes			
	EC1 : Analyse contrastive	30h	3	
	EC2 : Etudes sourdes au choix (1 EC au choix sur 4)			
	1. Syntaxe avancée (linguistique formelle)	30h	3	
	2. Sémantique avancée (linguistique formelle)	30h	3	
	3. Observer la classe des langues (FLE)	30h	3	
	4. Langue étrangère pour cours observer la classe de langue (FLE)	30h	3	
UE 22 : Compétences Transversales 5	DP15UT22			
	DP15ET01	EC1 : M3P – Licence 3	15h	3
	DP15XL20	EC2 : Langue vivante (Anglais)	36h	3

UE 18 : Théories et Pratique - Psychologie 1

EC1 : DP15EM01 : TROUBLES DU DÉVELOPPEMENT

Référente : Cécile BOURDAIS

Description et objectifs du cours

Cet enseignement a pour objectif de présenter l'évolution des différentes façons de considérer les difficultés dans le développement de l'enfant : les « troubles du développement » et « difficultés dans les apprentissages scolaires ». Les regards croisés des sciences humaines (la psychologie, la psychiatrie, mais aussi la sociologie, la philosophie) nous permettront de comprendre les enjeux des classifications de ces « troubles psychologiques » ou des « difficultés scolaires ». Nous pourrions étudier la façon dont ces classifications diagnostiques actuelles sont en lien avec les institutions qui les produisent. Ainsi, nous étudierons différentes formes cliniques que peuvent prendre les souffrances psychiques, « troubles » et « difficultés scolaires » emblématiques de notre époque et culture.

Modalités d'examen

Le contrôle continu comprend devoirs sur table et/ou exposés, et le contrôle terminal un devoir sur table.

Bibliographie :

- Chamak B., (2024), Impact des changements des classifications psychiatriques, et limites des méthodes comportementales, des neurosciences et de la génétique, in L. Sciarra et al : *Troubles du neurodéveloppement ?*, Érès, Toulouse, 205-218.
<https://shs-cairn-info.accesdistant.bu.univ-paris8.fr/troubles-du-neurodeveloppement--9782749280813-page-205?lang=fr>
- Gath M, McNeill B, & Gillon G, 2023, Preschoolers' screen time and reduced opportunities for quality interaction: Associations with language development and parent-child closeness, *Current research in behavioral sciences*, 5, 100140.
<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S266651822300044X>
- Giampino C & Vidal C, *Nos enfants sous haute surveillance*, Albin Michel, Paris, 2009.
- Kirkbride et al : (2024) The social determinants of mental health and disorder: evidence, prevention and recommendations, *World Psychiatry* (2024) ;23, :58-90. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1002/wps.21160>
- Perret A, *Deligny, anthropologie politique, Le tacite, l'humain*, Seuil, Paris, 2021.
- Ponnou S, 2020, Hyperactivité / TDAH : trouble scandale, *Le Sociographe*, Champ Social, 2020/4, N°72, pp79-93.
<https://shs-cairn-info.accesdistant.bu.univ-paris8.fr/revue-le-sociographe-2020-4-page-79?lang=fr>
- Reiss F, (2012), Socioeconomic inequalities and mental health problems in children and adolescents: A systematic review, *Social science & medicine*, 90, 52013), 24-31.
<https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0277953613002608>

- Roussillon R, *Manuel de psychopathologie générale clinique*, Masson, Paris, 2014.
- Shea V, « Revue commentée des articles consacrés à la méthode aba », *La psychiatrie de l'enfant*, n° 52, 2009, p. 273-299.
<https://shs.cairn.info/revue-la-psychiatrie-de-l-enfant-2009-1-page-273?lang=fr>

EC2 : DP15EM02 : ANALYSE DE L'ACTIVITÉ SITUÉE

Référente : Cathy TOUPIN

Description et objectifs du cours

L'objectif de cet enseignement est de présenter les concepts théoriques et outils de description et d'analyse utilisés en ergonomie dans le cadre de l' « Analyse de l'activité située ».

Le cours est composé de deux parties :

- La première concerne les fondements théoriques de l'activité située. Y sont présentés : le débat qui alimente l'étude de la cognition humaine entre les tenants d'une approche symbolique et ceux d'une approche située ; et les fondements théoriques de l'approche située de l'activité (qui s'articulent autour de l'anthropologie cognitiviste américaine, la psychologie soviétique d'inspiration historico-socio-culturelle, et l'ergonomie francophone de l'activité).
- La seconde partie du cours explore le cadre méthodologique pour l'analyse de l'activité située en ergonomie. Y sont présentés la démarche ergonomique et les principaux outils de recueil (observations, entretiens, verbalisations, etc.) et d'analyse. Ces éléments seront illustrés et mis en œuvre à partir d'une étude réalisée sur le terrain en petits groupes d'étudiants (les attentes relatives à cette étude sont travaillées en séances de travaux pratiques, individuellement et collectivement) ; l'objectif étant, à l'issue de cet enseignement, d'être capable d'observer finement et d'analyser précisément une activité (de travail ou de vie quotidienne).

Bibliographie

Guérin, F., Laville, A., Daniellou, F., Duraffourg, J., & Kerguelen, A. (1997). *Comprendre le travail pour le transformer*. Lyon : Editions de l'ANACT.
Rabardel, P., Carlin, N., Chesnais, M., Lang, N., Le Joliff, G., & Pascal, M. (2007). *Ergonomie, concepts et méthodes*. Toulouse : Editions Octarès.

UE 19 : Application des théories et concepts en Psychologie 2

EC1 : DP15EM03 : FONCTIONNEMENT PSYCHIQUE ET ÉTUDES DE CAS

Référente : Nathalie ZAJDE

Description et objectifs du cours

Cet enseignement vise à fournir aux étudiants une méthode et des connaissances leur permettant d'appréhender, de lire et de rédiger des cas cliniques.

Le programme du cours pourrait être résumé par la question suivante : Pourquoi et comment élabore-t-on un cas clinique ? Un cas clinique est une manière de fixer dans le marbre une proposition théorique spécifique concernant le fonctionnement psychique. Il n'existe pas de cas clinique "dans la nature". Tout cas clinique est dépendant d'une époque, d'un mouvement de pensée, d'une orientation culturelle et sociale.

Au travers de l'étude de différents cas cliniques qui ont fait l'objet d'une publication scientifique et/ou pris en charge par l'enseignant, l'enseignement abordera les procédés par lesquels des sujets souffrants sont appréhendés comme des « patients » par des professionnels. Ce sera l'occasion d'explicitier les référentiels qui permettent de définir un cas clinique, considérant que ces référentiels varient selon les courants de pensées. On étudiera différentes matrices théoriques à l'origine des définitions de problématiques contenant des propositions ontologiques, auxquelles sont rattachées des pratiques psychothérapeutiques, "sans exclusive ni hiérarchie" - Psychanalyse, TCC, Thérapie systémique, thérapies traditionnelles, etc...

Mots-clefs

Psychologie clinique – psychothérapie - fonctionnement psychique- construction du cas clinique - matrice conceptuelle.

Modalités d'examen : examen sur table

Aperçu bibliographique

Borch-Jacobsen M. (2022) *Les patients de Freud*, Sciences humaines.

Barthelemy C. (2005) « Comprendre et soigner autrement, à propos de l'autisme » in *Le livre noir de la psychanalyse*, sous la direction de Catherine Meyer, Les arènes.

Beck A. (2005) « La thérapie cognitive de la dépression, histoire d'une découverte » in *Le livre noir de la psychanalyse*, sous la direction de Catherine Meyer, Les arènes, Paris.

Caille P. Abrahamsen C. Girolamo C. & Sorbye B. « Utilisation de la théorie des systèmes dans le traitement de l'anorexie mentale », *Cahiers critiques de la thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, n°1, 1979.

Estroff S. (1981) *Le labyrinthe de la folie. Ethnographie de la psychiatrie en milieu ouvert et de la réinsertion*, ed. Les empêcheurs de penser en rond, 1998.

Freud S., Breuer J. (1895) *Les études sur l'hystérie*, PUF.

Grandsard C. (2006) « Interpréter ou mettre les patients en situation d'expertise ? », in Tobie Nathan (éd.) *La guerre des psys : manifeste pour une psychothérapie démocratique*, Seuil, Les Empêcheurs de penser en rond, 237-258.

Hacking I. (1995) *L'âme réécrite : Etude sur la personnalité multiple et les sciences de la mémoire*, Ed. Les empêcheurs de penser en rond, 2006.

Nathan T., Zajde N. (2012) *Psychothérapie démocratique*, Odile Jacob.

Nathan T. & Swertvaegher J.L. (2003) *Sortir d'une secte*, Le Seuil - Les empêcheurs de penser en rond.

Pignarre P. (2001) *Comment la dépression est devenue une épidémie*, La Découverte.

Sacks O. (1988) *L'Homme qui prenait sa femme pour un chapeau*, Seuil.

Zajde N. « La toxicomanie : un rapt d'âme. Problèmes théoriques et techniques posés par la prise en charge ethnopsychiatrique de Tziganes toxicomanes » *Psychotropes*, 1998, Vol. 4 n°3. pp 9-33.

EC2 : PSYCHOLOGIE COGNITIVE : MISE EN APPLICATION

Référent : Serge CAPAROS

Description et objectifs du cours

Cet enseignement vise l'approfondissement de la compréhension d'un modèle théorique étudié lors des cours précédents (p. ex. sur la mémoire) par la réalisation d'une expérience en petit groupe. Chaque groupe (comprenant deux à quatre étudiants) crée un protocole expérimental simple, et collecte et analyse des données. Chaque étudiant rapporte ensuite les résultats obtenus dans un dossier au format article scientifique (introduction, méthode, résultats et discussion).

Modalités d'examen

L'enseignement est évalué par la rédaction d'un dossier (sous la forme d'un petit article scientifique) qui rend compte de la recherche effectuée et qui est rendu durant le semestre (contrôle continu).

EC1 : UE 20 - DP15EM05 : MÉTHODE DE TESTS

Référente : Louise GOYET

Description et objectifs du cours

Ce cours vise à offrir un aperçu de la pratique des tests dans divers champs disciplinaires en psychologie. Les étudiants seront amenés à actualiser leurs connaissances théoriques en psychométrie lors des exposés des conférenciers. Préalablement, un rappel des bases théoriques (fidélité, validité, sensibilité/spécificité, etc) sera effectué. Par la suite, les conférenciers viendront décrire la pratique des tests dans quatre champs : psychologie du développement, psychologie clinique, neuropsychologie et psychologie sociale.

Modalités d'examen

Un examen écrit sur table sera effectué lors de la semaine d'examens, programmée en fin de semestre. Cet examen comptera pour l'intégralité de la note au cours. L'examen visera à évaluer la connaissance et la compréhension de la matière, ainsi que la résolution de problèmes associés à celle-ci. L'examen portera sur les notions abordées lors du cours.

Aperçu bibliographique

Bouchard, S., & Cyr, C. (2011). Mesurer les variables. Dans Bouchard, S., & Cyr, C. (2011). *Recherche psychosociale : pour harmoniser recherche et pratique*. PUQ.

Gosling, P., & Ric, F. (1996). *Psychologie sociale*. Editions Bréal.

Guellai, B. & Esseily, R. (2018). Chapitre 2. Les méthodes en psychologie du développement. Dans : B. Hersen, M. (Ed.). (2006). *Clinician's handbook of adult behavioral assessment*. Gulf Professional Publishing.

Stirn, S. (2018). *L'évaluation neuropsychologique en clinique adulte*. Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.stirn.2018.01>

EC2 : STATISTIQUES AVANCÉES - EC AU CHOIX :

1. DP15EM06 : ANALYSE DE LA VARIANCE

Référent : Samuel DEMARCHI

Matériel Cet enseignement de L3 nécessite l'utilisation d'un logiciel statistique → **JAMOVİ**. Ce logiciel peut être utilisé directement en ligne (déconseillé car version très légère et incomplète) ou être installé sur votre ordinateur ou tablette. Pour cela, vous devez le télécharger **gratuitement** (<https://www.jamovi.org/download.html>) puis lancer l'installation. Il faut choisir la version "solid (recommended for most users)". Une fois installé, vous devez télécharger les différents *modules* qui vous permettront de faire toutes les analyses possibles (<https://www.jamovi.org/user-manual.html>). Installez et maintenez votre logiciel à jour avant de venir en cours !

Evaluation Contrôle continu non obligatoire sur table (25%), contrôle terminal sur table (75% si Contrôle Continu, ou 100%) (tout format possible).

Ouvrages de références Howell, D. C. (2008). *Méthodes statistiques en sciences*

humaines. Bruxelles: Editions de Boeck.

(disponible à la BU de Paris 8 Saint-Denis, salle rouge, cote 316.02 HOW)

Navarro, D., Foxcroft, D., & Meunier, J. M. (2021). Apprentissage des statistiques avec Jamovi : Un tutoriel pour les étudiants en psychologie et autres débutants. Saint-Denis: Institut d'Enseignement à Distance.

(consultable et téléchargeable → <https://jmeunierp8.github.io/ManuelJamovi/>)

American Psychological Association. (2020). Publication manual of the american psychological association (7th ed.). Washington: American Psychological Association.

(consulter <https://apastyle.apa.org/> pour des tutoriels en ligne)

Ce cours de statistiques est le prolongement direct des analyses inférentielles vues en L2. Il est donc important d'en maîtriser les principaux concepts que sont les Tests Statistiques (t de Student, tests z , khi-deux) et la p value. Nous y croiserons également d'autres notions abordées en L2 comme les intervalles de confiance et les tailles d'effet. Le cours de L3 concerne l'un des tests statistiques - si ce n'est LE test statistique - les plus utilisés en sciences expérimentales (la psychologie est avant tout une science expérimentale). Ce test est l'Analyse de Variance (ou ANOVA, pour Analysis of Variance). Ce test permet de comparer plus de deux moyennes (3, 4, 5, etc.). Ce test permet surtout d'évaluer l'existence *d'interactions* entre différentes variables indépendantes (VI). De nombreux exercices seront réalisés lors de chacune des 10 séances de 03 heures. Là encore l'accent sera mis sur la rédaction des conclusions aux normes APA7th (cela vous sera très utile pour la rédaction de votre mémoire de Master). Il faut impérativement installer le module MORETESTS de JAMOVI.

2. DP15EM07 : ANALYSE MULTIFACTORIELLE

Référent : Samuel DEMARCHI

Ouvrages de références Howell, D. C. (2008). *Méthodes statistiques en sciences humaines*. Bruxelles: Editions de Boeck.

(disponible à la BU de Paris 8 Saint-Denis, salle rouge, cote 316.02 HOW)

Navarro, D., Foxcroft, D., & Meunier, J. M. (2021). Apprentissage des statistiques avec Jamovi : Un tutoriel pour les étudiants en psychologie et autres débutants. Saint-Denis: Institut d'Enseignement à Distance.

(consultable et téléchargeable → <https://jmeunierp8.github.io/ManuelJamovi/>)

American Psychological Association. (2020). Publication manual of the american psychological association (7th ed.). Washington: American Psychological Association.

(consulter <https://apastyle.apa.org/> pour des tutoriels en ligne)

Evaluation Contrôle continu non obligatoire sur table (25%), contrôle terminal sur table (75% si Contrôle Continu, ou 100%) (tout format possible).

L'objectif de cet enseignement est d'étudier la démarche de l'analyse factorielle appliquée à des variables d'intervalle : l'analyse en composantes principales (ACP). Il s'agira, à un niveau statistique descriptif et exploratoire, d'étudier dans quelle mesure une grande quantité de variables, et de données afférentes, peut être projetée et réduite à un nombre limité (généralement 2 ou 3) de « facteurs explicatifs sous-jacents ». L'ACP sera définie au niveau théorique puis appliquée au traitement de données à caractère psychologique à l'aide du tableur Excel (ou OpenCalc). Plus précisément,

seront abordées les notions suivantes : (1) Introduction, objectifs, démarches, aspects mathématiques ; (2) Concepts fondamentaux de l'ACP, Coordonnées d'une variable sur un facteur, Qualité de représentation d'une variable par un facteur, Contribution d'une variable à un facteur ; (3) Conditions d'application de l'ACP, nature des variables, nombre d'unités statistiques, sphéricité, adéquation ; (4) Paramétrage de l'ACP, rotation, réduction des données ; (5) Étapes de l'analyse des résultats, vérification de la qualité de la représentation des variables sur les facteurs, examen des corrélations, détermination du nombre de facteurs à retenir, interprétation des facteurs, projection de variables supplémentaires, projection des individus, projection simultanée des variables et des individus, amélioration des résultats de l'ACP.

UE 21 : Parcours de mineures 3

cf. Présentation des parcours Mineures

UE 22 : Compétences Transversales 5

EC1 : DP15ET01 : M3P – LICENCE 3

Référente : Nathalie ZAJDE

L'objectif de cet E.C. est d'accompagner l'étudiant pour l'amener à déterminer une stratégie d'orientation, à argumenter son projet, et à avoir une vision concrète des futurs métiers possibles par la confrontation de son projet universitaire avec le terrain. L'étudiant est amené à réaliser un travail d'enquête auprès de professionnels, en lien avec son projet et ses questionnements, à confronter cette enquête avec une recherche documentaire sur les métiers, et à faire une analyse réflexive autour de ce travail pour son orientation future. À l'occasion de ce travail, l'étudiant est sensibilisé à la nécessité de s'outiller (établissement d'un réseau professionnel, veille sur les problématiques sociétales actuelles, etc.) pour construire son projet professionnel.

Modalités d'examen : contrôle continu (**assiduité requise**).

Enseignement donnant lieu à un résultat - Admis (ADM) ou Ajourné (AJ) (pas de note sur une échelle de 0 à 20).

EC2 : DP15XL20 : LANGUE VIVANTE (ANGLAIS)

Cet enseignement est dispensé par le Centre De Langues (CDL). Il vise à renforcer les bases

grammaticales de l'anglais de l'étudiant ainsi qu'à le former à l'écoute et à la lecture de textes en anglais de spécialité.

L'inscription aux cours s'effectue sur Moodle. Toutes les informations nécessaires sont sur le site du CDL <http://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/> (Rubrique CDL)

LICENCE 3 - SEMESTRE 6

LICENCE 3 ^{ème} ANNEE – SEMESTRE 6 DP16SPSY				
UE	Code	Intitulé EC	Volum e Horair e	EC TS
<i>UE 23 : Théories et pratique - Psychologie 2</i>	<i>DP16UM23</i> DP16EM01	EC1 : Neuropsychologie cognitive et fonctionnelle	30 h	4
	DP16XEM 1	<i>EC2 : Psychologie cognitive au choix (1 EC au choix sur 2)</i> 1. Processus langagiers 2. Raisonnement et prise de décision	30 h	4
	DP16EM0 2		30 h	4
	DP16EM0 3	<i>EC3 : Psychologie sociale au choix (1 EC au choix sur 2)</i> 1. Prévention et changement 2. Psychologie du travail	30 h	4
	<i>DP16XEM</i> 2		30 h	4
	DP16EM0 4		30 h	4
	DP16EM0 5			
<i>UE 24 : Méthodes et application des théories</i>	<i>DP16UM24</i> DP16EM06	EC1 : Sémiologie et psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent	15 h	2
	DP16EM07	EC2 : Santé, handicap et vieillissement	15 h	2
	DP16EM08	EC3 : Entretien et analyse de données verbales	24 h	2
<i>UE 25 : Parcours de mineures 4</i> Au choix : 2 Mineure de psychologie (2 parcours au choix sur 3) OU Année universitaire 2022 – 2023 Mineure Linguistique, Acquisition, Psycholinguistique (SDL) OU Mineure Etudes sourdes (SDL)	<i>DP16XMIN</i> <i>DP16UN25</i> DP16EP01 DP16EP02 DP16EP03	<i>Parcours de mineures 4 - Psychologie (2 EC aux choix sur 3)</i> EC1 : Projet tutoré santé et handicap EC2 : Projet tutoré stress, souffrance et bien-être au travail EC3 : Projet tutoré âges de la vie	30 h 30 h 30 h	3 3 3
	<i>DP16UE25</i>	<i>Parcours de mineures 4 - SDL</i> 1. Mineure Linguistique, Acquisition, Psycholinguistique (2 EC aux choix sur 4) EC1 : Compréhension du langage EC2 : Acquisition et discours en L2 EC3 : Pragmatique	30 h 30 h 30 h	3 3 3
		<i>Parcours de mineures 4 - SDL</i> 2. Mineure Etudes sourdes EC1 : Introduction à la didactique de l'écrit EC2 : Regards croisés sur les langues des signes	30 h 30 h	3 3
<i>UE 26 : Compétences Transversales 6</i>	<i>DP16UT26</i> DP16ETR1	EC1 : Tremplin : métier + master	15 h	3
	DP16ES01	EC2 : Stage	15 h	3

UE 23 : Théories et pratique - Psychologie 2

EC1 : DP16EM01 : NEUROPSYCHOLOGIE COGNITIVE ET FONCTIONNELLE

Référente : Claire VALLAT-AZOUVI

Description et objectifs du cours

Ce cours propose une introduction à la neuropsychologie cognitive et fonctionnelle par la présentation de ses fondements théoriques, méthodologiques et cliniques.

Nous présenterons les apports de la neuropsychologie à la compréhension des relations entre le cerveau et la cognition grâce à son positionnement unique au carrefour de la psychologie cognitive, des neurosciences et de la psychologie clinique. Les modèles cognitifs et les bases cérébrales des principales fonctions cognitives (incluant par exemple l'attention, la mémoire, les fonctions exécutives, le langage, les gnosies et les praxies) seront abordés dans ce cours. Ces aspects fondamentaux seront accompagnés par des exemples cliniques visant à illustrer les troubles cognitifs et leurs conséquences, mais aussi à sensibiliser les étudiants aux spécificités du travail d'évaluation, d'accompagnement et de prise en charge du patient cérébrolésé par le psychologue spécialisé en neuropsychologie.

Modalités d'examen

Les étudiants auront la possibilité de choisir entre le contrôle continu ou le contrôle terminal.

Le contrôle continu consistera en deux examens sur table, le premier à mi- semestre (évaluation des connaissances acquises sur la première moitié du cours) et le second durant la semaine d'examen (évaluation des connaissances acquises sur la seconde moitié du cours).

Le contrôle terminal sera composé d'un examen sur table qui aura lieu durant la semaine d'examen (évaluation des connaissances acquises sur l'ensemble du cours).

Ouvrages de référence

- Barbeau, E., Azouvi, P., Amieva, H., & Collette, F. (2023). *Traité de neuropsychologie clinique de l'adulte. Tome 1 Evaluation (3ème Édition). Edition De Boeck.*
- Lechevallier, B., Eustache F., & Viader, F. (2008). *Traité de neuropsychologie clinique. Edition De Boeck.*
- Manning, L. (2015). *La neuropsychologie clinique - 2e éd. - NP -Approche cognitive. Armand Colin.*
- Sacks, O. (2014, réédition). *L'homme qui prenait sa femme pour un chapeau et autres récits cliniques. Points Essais.*

EC2 : PSYCHOLOGIE COGNITIVE – 1 EC AU CHOIX :

1. DP16EM02 – PROCESSUS LANGAGIERS

Référente : Sabine GUÉRAUD

Description et objectifs du cours

Cet enseignement aborde les questions et débats actuels relatifs aux domaines du langage, et plus spécifiquement de l'activité de compréhension de textes. La question

du rôle des mécanismes mnésiques dans l'activité langagière est discutée dans le cadre d'une approche vie entière et ce au regard des travaux récents visant à examiner le développement des capacités de compréhension chez l'enfant ainsi que ceux étudiant les effets du vieillissement cognitif normal sur cette activité.

Modalités d'examen

Les étudiants ont la possibilité de choisir entre contrôle continu et contrôle terminal. Le contrôle continu est composé de 3 épreuves (1) 1 devoir sur table durant la semaine des examens; (2) d'un travail à la maison à rendre durant le semestre; (3) un exposé oral réalisé pendant le semestre. Le contrôle terminal est uniquement composé d'un examen sur table qui aura lieu durant la semaine des examens, portant sur l'ensemble des notions étudiées en cours et 2 articles scientifiques travaillées pendant le semestre.

Lectures complémentaires suggérées

O'Brien, E. J., Cook, A. E., & Lorch Jr, R. F. (Eds.). (2015). Inferences during reading. Cambridge University Press.

2. DP16EM03 – RAISONNEMENT ET PRISE DE DÉCISION

Référent : Baptiste JACQUET

Description et objectifs du cours

L'objet de ce cours est de présenter les connaissances actuelles relatives à la déduction, l'induction, le jugement, la prise de décision et la résolution de problèmes. La question de la rationalité humaine sera discutée en étudiant la relation entre les modèles normatifs utilisés par les psychologues et la performance humaine. Une emphase particulière sera mise sur la description des nombreux biais cognitifs qui orientent nos jugements et nos raisonnements.

Modalités d'examen

Les étudiants auront la possibilité de choisir entre contrôle continu et contrôle terminal. Le contrôle continu sera composé (i) d'un examen sur table durant le semestre portant sur la première moitié du cours, (ii) d'un résumé d'article et (iii) d'un contrôle final, à savoir un examen sur table qui aura lieu durant la semaine des examens, portant sur la deuxième moitié du cours. Le contrôle terminal sera uniquement composé d'un examen sur table qui aura lieu durant la semaine des examens, portant sur l'ensemble des notions étudiées en cours.

Lectures complémentaires suggérées

Habib., M., Lavergne, L., & Caparos, S. (2018). Psychologie cognitive (Niveau Licence). Paris : Armand Colin. (disponible sur <https://www.bu.univ-paris8.fr/>)
Meunier, J.-M. (2013). Raisonnement, résolution de problèmes et prise de décision. Paris : Dunod

EC3 : PSYCHOLOGIE SOCIALE – 1 EC AU CHOIX :

1. DP16EM04 – PRÉVENTION ET CHANGEMENT

Référente : Sophie HENRY

Description et objectifs du cours

L'objectif du cours sera d'aborder les théories en psychologie sociale avec une application à un contexte de prévention dans les domaines de la santé, de sensibiliser les individus à propos des conséquences néfastes de l'adoption de comportements à risque ou celles bénéfiques du changement de comportements.

Premièrement, ce cours propose d'étudier en quoi nous appréhendons individuellement, plus ou moins positivement, et sur différents niveaux individuels affectif, cognitif et conatif, le changement d'attitude et de comportement et l'adoption de nouveaux comportements. Ainsi, pour mieux comprendre les processus en jeu de facilitation ou de résistance à ces changements, nous serons amenés à convoquer des concepts liés au concept de l'attitude (e.g., attitude ambivalente, fausse croyance), au changement par l'implémentation d'intention, mais également des concepts liés aux modèles établissant le lien entre l'attitude et le comportement (e.g. TPB) selon le poids relatif des facteurs intra et inter-individuels (e.g., normes sociales, contexte, habitudes, efficacité personnelle). Il sera également abordé les stratégies d'ajustement face au stress (styles de coping), celles de comparaison sociale et de biais d'optimisme ou de pessimisme comparatif, pouvant faciliter ou entraver les processus de changement.

Deuxièmement, le cours propose d'étudier en quoi les campagnes de prévention peuvent interpeller les personnes concernées et impacter leurs attitudes et comportements. Plus précisément, nous montrerons en quoi l'appel à l'émotion (e.g. appel à la peur) dans un message de prévention peut être d'autant plus efficace qu'il s'actualise à travers le message lui-même (vividité, cadrage) et provoque des réactions chez son récepteur (vulnérabilité, gravité). Nous serons ainsi amenés à convoquer des modèles théoriques expliquant le lien entre des facteurs individuels de menace et d'efficacité perçues sur lesquels les messages de prévention doivent agir pour susciter une réaction adaptée. Nous aborderons pour terminer à travers divers concepts et échelles des moyens de comprendre et de mesurer la résistance individuelle et contextuelle (comme une mesure individuelle de résistance et de perspective temporelle).

Modalités d'examen

Contrôle continu ou contrôle terminal sur la base d'une élaboration de synthèses de recherche croisant des problématiques de santé et des concepts des théories vues en cours.

Contrôle continu : deux examens écrits de milieu et de fin de semestre

Contrôle terminal : un examen sur table en fin de semestre

Bibliographie

- Ajzen, I., & Schmidt, P. (2020). Changing behavior using the theory of planned behavior. *The handbook of behavior change*, 17-31.
- Angel, V., & Steiner, D. D. (2013). « Je pense, donc je résiste »: théorie de justice et personnalité dans l'explication de la résistance au changement. *Revue internationale de psychologie sociale*, 26(1), 61-99. URL : <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-psychologie-sociale-2013-1-page-61.htm>
- Ajzen, I., Fishbein, M., Lohmann, S., & Albarracín, D. (2018). The influence of attitudes on behavior. *The handbook of attitudes, volume 1: Basic principles*, 197-255.
- Gangloff 1, B., & Malleh 2, N. (2017). Faire face aux difficultés en situation professionnelle : vers la normativité des stratégies?. *RIMHE: Revue Interdisciplinaire Management Homme (s) & Entreprise*, (2), 3-25. DOI10.3917/rimhe.026.0003
- Hagger, M. S., Cameron, L. D., Hamilton, K., Hunkonen, N., et Lintunen, T. (éd.). (2020). *Le manuel du changement de comportement*. Presses de l'Université de Cambridge. <https://doi.org/10.1111/j.1751-9004.2011.00341.x>
- Maloney, E. K., Lapinski, M. K., & Witte, K. (2011). Fear appeals and persuasion: A review and update of the extended parallel process model. *Social and personality psychology compass*, 5(4), 206-219.
- Marikyan, D., & Papagiannidis, S. (2023). Protection motivation theory: A review. *TheoryHub Book: This handbook is based on the online theory resource: TheoryHub*, 78-93.
- Milhabet, I., Desrichard, O., & Verhac, J. F. (2002). Comparaison sociale et perception des risques: l'optimisme comparatif. *Perspectives cognitives et conduites sociales*, 8, 215-245.

- Miller, D. T., & Prentice, D. A. (2016). Changing norms to change behavior. *Annual review of psychology*, 67(1), 339-361. <https://doi.org/10.1146/annurev-psych-010814-015013>
- Ooms, J., Jansen, C., & Hoeks, J. (2015). The EPPM put to the test: evaluating four basic propositions. *Dutch Journal of Applied Linguistics*, 4(2), 241-256. <https://doi.org/10.1075/dujal.4.2.07oom>
- Sheeran, P., Listrom, O., & Gollwitzer, P. M. (2024). The when and how of planning: Meta-analysis of the scope and components of implementation intentions in 642 tests. *European Review of Social Psychology*, 1–33. <https://doi.org/10.1080/10463283.2024.2334563>
- Sokol, Y., & Serper, M. (2019). Development and Validation of a Future Self-Continuity Questionnaire: A Preliminary Report. *Journal of Personality Assessment*, 102(5), 677–688. <https://doi.org/10.1080/00223891.2019.1611588>
- Verplanken, B., & Orbell, S. (2022). Attitudes, habits, and behavior change. *Annual review of psychology*, 73(1), 327-352. <https://doi.org/10.1146/annurev-psych-020821-011744>

2. DP16EM05 – PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL

Référent : Dimitrios LAMPROPOULOS

Description et objectifs du cours

L'objectif de l'enseignement sera de présenter l'historique des théories en psychologie du travail et des organisations, ainsi qu'une approche empirique du lien entre compétences sociales et santé au travail. Il vise également à offrir une lecture critique et psychosociale des situations de travail et de l'intervention psychosociale.

La première partie retrace les grandes étapes de l'évolution de la discipline, les moments forts, les différents mouvements, l'approche interculturelle et identifie les figures marquantes et les fondements théoriques les plus importants. Elle explore par ailleurs, à partir de données empiriques, les relations entre compétences sociales en contexte professionnel et préservation de la santé mentale des travailleurs.

La deuxième partie consiste à une examination psychosociale et critique des enjeux de pouvoir et d'idéologie qui structurent les contextes organisationnels. Par ailleurs, nous nous focalisons sur comment les contextes organisationnels peuvent impacter la santé des travailleurs. Ensuite, des approches d'interventions psychosociales au sein des contextes organisationnels sont présentées, notamment en termes de prévention et de renforcement du pouvoir d'agir des travailleurs.

Modalités d'examen : (contrôle terminal) :

Contrôle terminal : examen écrit de fin de semestre.

Bibliographie :

- Augustinova, M. et Oberlé, D. (2013). *Psychologie sociale du groupe au travail*. DeBoeck.
- Louche, C. (2019). *Psychologie sociale des organisations*. Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.louch.2019.01>
- Boltanski, L., & Chiapello, È. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme* (Vol. 10). Paris: Gallimard.
- Cornish, F., Breton, N., Moreno-Tabarez, U., Delgado, J., Rua, M., de-Graft Aikins, A., & Hodgetts, D. (2023). Participatory action research. *Nature Reviews Methods Primers*, 3(1), 34.
- Foucault, M. (2004). Naissance de la biopolitique: cours au Collège de France (1978-1979).
- Heller, T. (2017). Prescrire et engager. Théorie de l'engagement, rationalité managériale et enjeux de la communication. *Études de communication. langages, information, médiations*, (49), 57-72.
- Frost, D. M., & Meyer, I. H. (2023). Minority stress theory: Application, critique, and continued relevance. *Current opinion in psychology*, 51, 101579.

Ndjaboué, R., Brisson, C., & Vézina, M. (2012). Organisational justice and mental health: a systematic review of prospective studies. *Occupational and environmental medicine*, 69(10), 694-700.

Sarnin, P., & Bobillier-Chaumon, M.-E. (2021). *Manuel de psychologie du travail et des organisations*. DeBoeck.

UE 24 : Méthodes et application des théories

EC1 : DP16EM06 – SEMIOLOGIE ET PSYCHOPATHOLOGIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Référente : Catherine GRANDSARD

Ce cours permettra aux étudiant.e.s de se familiariser avec la démarche scientifique en psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, ainsi qu'avec la démarche sémiologique et diagnostique du psychologue clinicien. L'enseignement se focalisera sur un ou deux sous-ensembles de troubles fréquemment rencontrés chez l'enfant ou l'adolescent (par exemple : les troubles du comportement et des impulsions, les troubles anxieux, les troubles du comportement alimentaire). Un travail à partir de cas cliniques sera proposé, afin que les étudiant.e.s puissent réaliser eux-mêmes de premiers relevés sémiologiques et de là de premières démarches diagnostiques. L'enseignement sera référencé à partir des classifications internationales. Une réflexion épistémologique sur l'évolution historique et/ou la pertinence du découpage proposé par ces classifications sera proposée, ainsi qu'une étude de mécanismes étiologiques connus pour les troubles étudiés. Ce travail s'appuiera sur la lecture d'articles de recherche scientifique internationale relativement récents en langue anglaise.

EC2 : DP16EM07 – SANTÉ, HANDICAP ET VIEILLISSEMENT

Référents : Catherine GOUÉDARD et Gaëtan BOURMAUD

Description et objectifs du cours

L'objectif de cet enseignement est d'introduire comment l'ergonomie peut contribuer aux problématiques actuelles qui se posent dans le domaine de la santé, du handicap et du vieillissement. Les ergonomes sont de plus en plus sollicités pour accompagner les transformations nécessaires des situations et des systèmes dans ce domaine. À titre d'exemples, ils peuvent être amenés à questionner l'accompagnement en éducation thérapeutique du patient, le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, l'habitat en relation avec le vieillissement, afin d'œuvrer pour le développement de la personne et des collectifs en s'appuyant sur l'analyse de l'activité. Le cours s'organise autour de thématiques qui sont ajustées selon l'actualité et les domaines d'expertise des intervenants. À partir d'illustrations choisies, les notions d'accessibilité, d'inclusion, de situation de handicap, et de développement des capacités et du pouvoir d'agir des sujets seront discutées. L'importance de prendre en compte la diversité des sujets et des situations sera soulignée. La diversité se manifestant en situation d'activité, les exemples seront l'occasion de montrer l'intérêt d'identifier comment les sujets construisent des ressources en situation et en quoi elles peuvent être sources d'inspiration pour concevoir pour le futur, au-delà des modèles de compensation.

Modalités d'examen :

L'enseignement est évalué en contrôle continu (rendu d'un travail écrit en groupe, présentation orale de ce travail en séance, et test final QCM portant sur le contenu du cours lors de la dernière séance du cours). Ces modalités d'évaluation seront précisées

lors de la première séance du cours. Le contrôle continu est obligatoire sauf dérogation exceptionnellement accordée par le/la responsable de formation de Licence 3 (se référer au document des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences de l'université Paris 8).

Bibliographie indicative :

Bourmaud, G. et Gouédard, C. (2021). Handicap et pouvoir d'agir. Dans E. Brangier & G. Vallery (éd.). *Ergonomie : 150 notions clés* (p. 288-291). Presses Universitaires de France.

Canguilhem, G. (1984). *Le normal et le pathologique*. Presses Universitaires de France.

Ravaud, J.F., Stiker, H.J. (2000). Les modèles de l'inclusion et de l'exclusion à l'épreuve du handicap. *Revue de sciences humaines et sociales*, 87, 1-17.

Rabardel, P. (2005). Instrument subjectif et développement du pouvoir d'agir. Dans P. Rabardel et P. Pastré (éd.), *Modèles du sujet pour la conception. Dialectiques activités développement* (p. 11-29). Toulouse : Octarès Editions.

EC3 : DP16EM08 - ENTRETIEN ET ANALYSE DE DONNÉES VERBALES

Référente : Anne-Laure DE PLACE

Description et objectifs du cours

Cet enseignement pluridisciplinaire vise à former les étudiants à la méthodologie de l'entretien et de l'analyse de données verbales grâce à des apports issus notamment de la psychologie sociale, de la psychologie clinique, de l'ergonomie, de la psychologie du développement ou de la neuropsychologie. L'objectif sera ainsi de mettre en valeur des regards différents et complémentaires sur un outil incontournable du psychologue, quelle que soit la discipline dans laquelle celui-ci se spécialise. Chacun des intervenants présentera la manière dont l'entretien, qu'il soit clinique ou de recherche, est utilisé dans son champ d'expertise, avec des exemples tirés de sa pratique. Une attention particulière sera accordée aussi bien à la conduite de l'entretien et aux conditions de son bon déroulement qu'à la manière d'analyser les verbatims qu'il permet de récolter (analyse thématique et de contenu, statistique textuelle).

Modalités d'examen

Les connaissances seront évaluées en contrôle terminal uniquement. Celui-ci aura lieu durant la semaine d'examens prévue par le calendrier universitaire et portera sur l'ensemble des notions vues en cours.

UE 25 : Parcours de mineures 4

cf. Présentation des parcours Mineures

UE 26 : Compétences Transversales 6

EC1 : DP16ETR1 : TREMPLIN MÉTIERS + MASTER

Référentes : Sophie HENRY et Cathy TOUPIN

Description et objectifs du cours

À l'approche de la fin de la formation en Licence, cet EC vise à ce que chaque étudiant, souhaitant s'insérer professionnellement ou poursuivre en Master, soit capable de valoriser sa formation suivie en psychologie.

Dans le cadre de la validation de cet enseignement de L3 Tremplin Métiers, les étudiants doivent participer **obligatoirement** à la Journée de présentation des différents parcours de Master (JPM) de la Mention Psychologie de l'Université Paris 8, comptant pour 8 heures. Cette journée se déroule au mois de novembre de l'année universitaire en cours (date à venir).

Pour les 7 heures restantes, les étudiants peuvent :

- Assister en direct à un/des colloque(s), conférence(s), journée(s) d'étude (en français) :
- Dans le champ de la psychologie, avec au moins un ou une psychologue, psychiatre, professionnel avec une formation scientifique ;
- Soit à l'université Paris 8, soit dans une autre université ;
- À la condition exclusive que l'inscription à cet événement soit gratuite.
- Assister en direct à un / des séminaires de l'un des laboratoires rattachés à l'UFR (C3U, CHART, CRAC, DYSCO, LAPPS-ENOSIS, LPN).
- Participer à une recherche au sein de l'un de ces laboratoires, dans la limite de 7h maximum (et hors stage de recherche déjà conventionné dans le cadre du stage de L3).

Avant de s'inscrire à ces événements, les étudiants doivent impérativement les faire valider en amont par les deux enseignantes référentes de cet enseignement (critères de gratuité de l'inscription, avec des intervenants scientifiques en lien avec la formation de psychologie). Les étudiants doivent donc solliciter par mail Sophie Henry (sophie.henry@univ-paris8.fr) et Cathy Toupin (cathy.toupin@univ-paris8.fr) afin qu'elles valident les propositions, puis qu'elles les mettent à disposition pour tous les étudiants sur le Moodle du cours « L3 Tremplin Métiers » (clé TREMPLINL3).

Il est fortement conseillé de commencer à assister à ces événements scientifiques dès le début du semestre 5.

Modalités d'examen (contrôle terminal) : Présence à la JPM et rapport à réaliser sur les 7h relatives aux événements (cf. explications sur le Moodle du cours).

EC2 : DP16ES01 : STAGE

Référente : Sophie HENRY

Description et objectifs du cours

L'étudiant doit réaliser un stage de 110h minimum dans une institution (entreprise, association, école, structure hospitalière etc. mais pas en cabinet libéral), sans présence obligatoire d'un ou d'une psychologue. L'activité principale est l'observation active des pratiques professionnelles, mobilisant les compétences acquises lors de la formation de Licence de l'étudiant·e. Pour mener à bien la recherche de ce stage, le bon déroulé de ce dernier et acquérir l'expérience nécessaire à la rédaction d'un rapport à son sujet et à l'orientation professionnelle de l'étudiant·e, ce dernier ou cette dernière devra suivre annuellement un cours de suivi de stage de 15h. La présence à ces cours est obligatoire, aucune dérogation n'est possible et ne sera comprise dans la validation de cet EC. Selon le planning de l'étudiant, les cours ont lieu le lundi, mardi, mercredi ou vendredi, une semaine sur deux de 18h à 19h30.

Les cours sont prioritaires. Il n'est pas possible de réaliser son stage sur des horaires de cours. Aucun cours de L3 n'est programmé le jeudi afin de laisser la possibilité de réaliser le stage ce jour-là. Les pauses pédagogiques des deux semestres, les vacances et les périodes après les examens du 1er semestre (intersemestre) ou du 2nd semestre (mois de mai) sont des périodes possibles (voir calendrier). Pour fixer la date de début d'un stage, il faut prévoir **un mois** pour la validation et signature de la convention de stage. La convention de stage doit être validée et archivée maximum le 30 Avril. Le stage doit être terminé le 31 mai. Lors de la supervision du stage, les étudiants sont amenés à élaborer des outils d'observation de l'activité et à réfléchir sur le lien existant entre la théorie en lien avec la formation de psychologie et la pratique professionnelle. Des conseils de lecture en fonction du terrain de stage sont donnés par l'enseignant. La tenue d'un "journal de bord" peut être recommandée.

Modalités d'examen (contrôle terminal)

La validation du stage s'effectue sur la base de l'assiduité aux cours, d'une convention archivée (signée et tamponnée), de la remise de l'attestation de fin de stage, de la fiche d'évaluation de l'activité du stagiaire et d'un rapport de stage.

Ce rapport de stage doit rendre compte de l'expérience de l'étudiant dans l'organisme d'accueil. Il est remis à l'enseignant responsable du cours « suivi de stage » qui fait l'objet d'une évaluation notée par ce dernier. Toutes les explications concernant le cours et son évaluation sont sur le Moodle Stages - L3 Psychologie", clé PSYL3STAGE.

Mineures de Psychologie

Parcours Santé et Handicap

D'après l'OMS (2016), environ 15% de la population mondiale présente une forme ou une autre de handicap, ce qui représente près d'un milliard de personnes. Ce nombre est en constante augmentation en raison du vieillissement de la population et de l'accroissement des personnes atteintes de maladies chroniques. De plus, l'OMS met l'accent sur le fait que le handicap recouvre diverses formes (e.g., handicap moteur, mental, psychique, sensoriel) et engendre différentes questions sociétales fondamentales. Au-delà de l'étude des différentes formes de handicap, le parcours de mineure Santé et Handicap a pour objectif d'apporter un éclaircissement sur ces différentes questions sociétales fondamentales en convoquant les théories et recherches empiriques de notre discipline. Plus spécifiquement, à l'aide de travaux s'inscrivant dans la psychologie clinique, sociale et ergonomique, il s'agit d'étudier en 2ème et 3ème année de Licence

:

1. Le regard de différents acteurs de notre société sur les personnes porteuses d'un handicap (les personnes valides tout venant, les employeurs et les professionnels du secteur médical et social) ;
2. Le vécu de personnes porteuses d'un handicap en posant la question du rétablissement psychologique (enfants diabétiques, adultes atteints du VIH ou d'un handicap psychique) et ;
3. L'accompagnement des personnes porteuses d'un handicap sur le plan psychologique et social dans les situations particulières de précarité et de recherche ou de maintien dans l'emploi.

Ce parcours sera aussi l'occasion d'initier les étudiants à la réalisation d'une recherche appliquée au handicap en 3ème année de Licence. Ce travail de recherche sera encadré par un enseignant issu d'une des sous-disciplines de la psychologie intervenant dans ce parcours.

Parcours Stress, Souffrance et Bien-être au travail

Depuis 2008, en France, la question du Stress au travail est devenue un enjeu central pour les organisations. Les employeurs ont ainsi l'obligation de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (article L. 4121-1 du Code du travail). Dans ce cadre, les psychologues sont amenés à réaliser des interventions ou des formations visant d'une part à promouvoir le bien-être et la santé au travail, et d'autre part à réduire le stress ou la souffrance au travail. Le parcours Stress, Souffrance et Bien-être au travail a ainsi pour objectif de donner les bases historiques, théoriques et méthodologiques pour une prise en charge de ces questions. Plus précisément, il sera question d'apporter un éclairage pluridisciplinaire convoquant des cadres théoriques divers allant de la psychologie clinique à la psychologie sociale, en passant par l'ergonomie et la neuropsychologie. Ainsi, les thématiques abordées seront les thématiques suivantes :

1. L'évolution de la place de l'homme au travail, avec un changement de paradigme visant à passer de l'adaptation de l'homme au travail, à l'adaptation du travail à l'homme.

2. Le stress au travail, envisagé dans le cadre plus large des émotions et des modèles théoriques qui leur sont liés.
3. La reconnaissance au travail et l'impact des carences de celle-ci
4. La qualité de vie au travail et la façon dont les différentes disciplines s'en saisissent dans le cadre des recherches appliquées.

Ce parcours sera aussi l'occasion d'initier les étudiants à la réalisation d'une recherche appliquée dans le cadre du stress, de la souffrance, ou de la qualité de vie au travail en 3ème année de Licence. Ce travail de recherche sera encadré par un enseignant issu d'une des sous-disciplines de la psychologie intervenant dans ce parcours.

□ **Parcours Les âges de la vie**

A partir des années 1970, le vieillissement démographique de nos sociétés et les problèmes liés à l'avancée en âge ont conduit à un changement dans la manière de questionner le développement de l'individu. Est ainsi apparue l'idée que l'individu se développe tout au long de la vie et que comprendre l'individu nécessite alors d'étudier les changements psychologiques qui surviennent durant la vie entière. Le parcours de mineure Les âges de la vie a pour objectif d'aborder les cadres théoriques et les méthodologiques qui permettent d'apprécier ces changements psychologiques à tous les âges de la vie en convoquant les théories et recherches empiriques issues de différents champs de la psychologie. Plus spécifiquement, à l'aide de travaux s'inscrivant en psychologie du développement, en psychologie cognitive et en neuropsychologie, il s'agit d'étudier en 2ème et 3ème année de Licence :

1. L'influence des interactions sociales sur le développement sociocognitif de l'adolescence à l'âge adulte ; (2) Les remaniements socio-affectifs (familiaux, professionnels et personnels) en lien avec le développement professionnel et intellectuel à l'âge adulte ;
2. L'impact du vieillissement sur les grandes fonctions cognitives (mémoire, attention...) et sur la régulation émotionnelle ;
3. Les mécanismes généraux du vieillissement biologique et ses répercussions sur les grands systèmes de contrôle de l'organisme, le système nerveux et le système endocrinien.

Ce parcours sera aussi l'occasion d'initier les étudiants à la réalisation d'une recherche s'inscrivant dans une approche vie entière en 3ème année de Licence. Ce travail de recherche sera encadré par un enseignant issu d'une des sous-disciplines de la psychologie intervenant dans ce parcours.

□ **Parcours Linguistique, Acquisition, Psycholinguistique (SDL) et parcours Études Sourdes (SDL)**

Pour ces parcours, les E.Cs accessibles seront à préciser en début d'année universitaire en fonction du calendrier de l'UFR Sdl.

Descriptif des enseignements de Mineure Santé et Handicap

EC1 : DP11EN01 : Introduction à la mineure Santé & handicap

Référents : Gaëtan BOURMAUD et Nathalie ZAJDE

Description et objectifs du cours

Cet enseignement a pour objectif d'introduire les étudiants à la notion de Santé et de Handicap au travers de trois sous-disciplines de la psychologie : la psychologie clinique, la psychologie ergonomique et la psychologie sociale. Chacune de ces sous-disciplines propose une manière propre de définir ce qu'est un handicap et la manière d'y faire face, des définitions et pratiques qui varient en fonction de l'évolution des connaissances et des réalités sociales, culturelles, sanitaires, et technologiques. L'enseignement se fait sur la base de l'étude approfondie d'un ou de plusieurs documents scientifiques indiqués par l'enseignant de chaque sous-discipline.

EC2 : DP13EN01 : Handicap et santé : approches croisées (*référénte : Nathalie ZADJE*)

EC3 : DP14EN01 : Handicap : vécus et accompagnement (*réfèrent : /*)

EC4 : DP15EN01 : Handicap, santé et environnement (*référents : Patrick Mollaret et Amélie Jacquot*)

EC5 : DP16EP01 : Projet tutoré santé et handicap (*référénte : Amélie JACQUOT*)

Le but de cet enseignement est de s'initier aux démarches de la recherche scientifique qui conditionnent le travail de recherche en psychologie. Dans ce cours, il s'agit de se familiariser avec la méthodologie de la recherche et les différents outils (grilles d'entretien, grilles d'observation, questionnaires, protocoles expérimentaux, etc...) qui existent en psychologie et saisir leur pertinence en fonction du questionnement et de l'objectif visés, tout en respectant le cadre éthique de la recherche en psychologie.

Pour cela, à travers une thématique particulière conditionnée par le choix de Mineures, il s'agit entre autres de s'initier à la constitution d'une problématique et d'hypothèses à partir d'une revue de littérature récente sur un objet de recherche spécifique, à l'élaboration et la préparation de matériel, à la constitution du mode de recueil et d'analyse des données, etc... Un autre aspect de cet enseignement est d'apprendre à travailler en groupe car cela est un aspect primordial du travail de recherche.

Ce premier contact avec la démarche scientifique doit vous permettre de vous préparer à la rédaction d'un projet de recherche (souvent nécessaire pour la constitution des dossiers de candidatures en master) et vous initier au travail de recherche en psychologie.

Descriptif des enseignements de Mineure Ages de la vie

EC1 : DP12EN01 : Introduction à la mineure Âges de la vie

Référente : Marianne HABIB

Description et objectifs du cours

Le contenu du cours est organisé en **trois séances de travail** pour lesquelles vous devrez travailler en **autonomie** à partir des documents mis à disposition. Ces séances visent à introduire l'étude du fonctionnement psychologique dans une approche "vie entière" et à vous faire découvrir certains éléments de cours qui seront abordés en L2 et en L3, au sein des EC suivants :

1. Interactions sociales et développement cognitif de l'adolescence à l'âge adulte
2. Dynamique cognition et émotion au cours du vieillissement
3. Le vieillissement cérébral et endocrinien et son impact sur le comportement

Chaque séance de travail est composée de supports vidéo et/ou des articles, ainsi que d'une feuille de route, comportant des questions à propos de ces supports (pour vous aider à les prendre en main).

Modalités d'examen : Examen terminal

EC2 : DP13EN02 : Interactions sociales et développement cognitif de l'adolescence à l'âge adulte

Référentes : Marianne HABIB et Cécile BOURDAIS

Description et objectifs du cours

Cet EC est composé de deux parties. La première partie de ce cours portera sur l'adolescence. A partir de travaux expérimentaux et de modèles récents, nous aborderons la question de l'influence des interactions sociales sur la cognition humaine (en particulier la prise de décision), au cours de la période de l'adolescence. Cet EC visera à acquérir des connaissances fondamentales sur le développement cognitif et socio-émotionnel de l'adolescent : définir la période de l'adolescence ; comprendre ses spécificités sur le plan cognitif, comportemental, cérébral ; comprendre les raisons de ces spécificités par rapport aux enfants et aux adultes ; étudier des modèles récents prenant en compte ces spécificité et étudier l'influence du contexte social sur la prise de décision et le jugement moral.

La seconde partie de l'EC portera sur la période de l'âge adulte. On étudiera les remaniements socio-affectifs (familiaux, professionnels et personnels) en lien avec le développement intellectuel. On éclairera le moment d'entrée dans les études par le point de vue sociologique, celui de l'entrée dans la vie active par l'ergonomie, et celui de la parentalité par la clinique. On apportera une dimension développementale à des âges trop souvent déconsidérés de ce point de vue

Modalités d'examen : Examen terminal

Bibliographie : Une brochure de texte sera communiquée en cours

EC3 : DP14EN02 : Dynamique, cognition et émotion au cours du vieillissement

Référent : Lorenzo CICCIONE

Description et objectifs du cours

Ce cours aborde l'évolution des mécanismes cognitifs et cherche à comprendre les causes des pertes de performance observées avec l'âge. Y seront notamment développées l'évolution au cours du vieillissement de l'attention, de la mémoire, de l'intelligence et des émotions. Chacun de ces axes explore l'évolution des mécanismes cognitifs dans le vieillissement normal et pathologique ainsi que les facteurs protecteurs du vieillissement sain. Ainsi l'impact de maladies neurodégénératives telles que la maladie d'Alzheimer sur les grandes fonctions cognitives sera explorée. En outre, cette UE s'attache à ce que les étudiants s'approprient progressivement les clés de compréhension de la littérature scientifique avec un accent particulier mis sur la méthodologie dans l'étude du vieillissement.

Modalités d'examen

Les étudiants sont évalués en fin d'année lors d'un examen de deux heures comprenant une synthèse de cours ainsi qu'un exercice de compréhension d'un article scientifique lié aux problématiques étudiées au cours du semestre. Une modalité de contrôle continu est également proposée sous la forme d'un dossier à rendre.

Ouvrages recommandés

La première et troisième partie de "AUDIFFREN, M. (2019). VIEILLISSEMENT COGNITIF NORMAL ET PATHOLOGIQUE. *Créativité, motivation et vieillissement : Les sciences cognitives en débat*, 149."

"Ska, B., & Joannette, Y. (2006). Vieillesse normale et cognition. *M/S: médecine sciences*, 22(3), 284-287."

Pour approfondir une très bonne revue récente :

"Cabeza, R., Albert, M., Belleville, S., Craik, F. I., Duarte, A., Grady, C. L., ... & Rajah, M. N. (2018). Maintenance, reserve and compensation: the cognitive neuroscience of healthy ageing. *Nature Reviews Neuroscience*, 19(11), 701-710."

EC4 : DP15EN02 : Le vieillissement cérébral et endocrinien et son impact sur le comportement

Référente : Sophie MERTZ-JOSSE

Description et objectifs du cours

Le cours aborde, dans sa première partie, les mécanismes généraux et les causes du vieillissement biologique. Les facteurs génétiques et environnementaux pouvant moduler le vieillissement sont envisagés ainsi que les possibilités d'action sur ces facteurs. Dans une deuxième partie, les effets du vieillissement sur les grands axes neuroendocriniens sont développés. Les conséquences comportementales du vieillissement physiologique sont examinées notamment dans les domaines des rythmes biologiques (altération de l'horloge biologique, troubles du sommeil), de la reproduction (ménopause, troubles hormonaux) et du stress. La troisième partie traite de l'impact du vieillissement sur le cerveau et la cognition. Après avoir détaillé les modifications cérébrales et cognitives au cours du vieillissement normal, le cas de la maladie d'Alzheimer est présenté pour illustrer le vieillissement cérébral pathologique.

Modalités d'examen : les étudiants auront la possibilité de choisir entre le contrôle continu ou le contrôle terminal.

Le contrôle continu consistera en deux examens sur table, le premier à mi- semestre

(évaluation des connaissances acquises sur la première moitié des cours) et le second durant la semaine d'examen (évaluation des connaissances acquises sur la seconde moitié du cours).

Le contrôle terminal sera composé d'un examen sur table qui aura lieu durant la semaine d'examen prévue par le calendrier universitaire (évaluation des connaissances acquises sur l'ensemble du cours).

Ouvrages de référence

Epelbaum, J. (2009). Le vieillissement : rythmes biologiques et hormonaux. Edition Tec & Doc Lavoisier. Magazine « La recherche » hors-série, décembre 2018-janvier 2019 : Vivre longtemps en bonne santé

EC52 : DP16EP02 : Projet tutoré âges de la vie

Référente : Amélie JACQUOT

Description et objectifs du cours

Le but de cet enseignement est de s'initier aux démarches de la recherche scientifique qui conditionnent le travail de recherche en psychologie. Dans ce cours, il s'agit de se familiariser avec la méthodologie de la recherche et les différents outils (grilles d'entretien, grilles d'observation, questionnaires, protocoles expérimentaux, etc...) qui existent en psychologie et saisir leur pertinence en fonction du questionnement et de l'objectif visés, tout en respectant le cadre éthique de la recherche en psychologie.

Pour cela, à travers une thématique particulière conditionnée par le choix de Mineures, il s'agit entre autres de s'initier à la constitution d'une problématique et d'hypothèses à partir d'une revue de littérature récente sur un objet de recherche spécifique, à l'élaboration et la préparation de matériel, à la constitution du mode de recueil et d'analyse des données, etc... Un autre aspect de cet enseignement est d'apprendre à travailler en groupe car cela est un aspect primordial du travail de recherche.

Ce premier contact avec la démarche scientifique doit vous permettre de vous préparer à la rédaction d'un projet de recherche (souvent nécessaire pour la constitution des dossiers de candidatures en master) et vous initier au travail de recherche en psychologie.

Descriptif des enseignements de Mineure Stress, Souffrance et bien-être au travail

EC 1 : DP11EN02 : Introduction à la mineure Stress, souffrance & bien-être au travail

Référente : Amélie JACQUOT

Description et objectifs du cours

Cet enseignement vise à introduire la notion de santé au travail et ses dimensions psychiques. L'industrialisation et la mise en place du salariat commencent au XIXe siècle. Cependant la notion de santé au travail ne sera pleinement prise en compte qu'avec la mise en cause des effets du taylorisme sur les travailleurs et travailleuses, dans l'entre-deux-guerres.

Les maladies professionnelles et leur reconnaissance comme maladies spécifiquement produites par le travail, émergent au début du XXème siècle en France mais ne comprennent que des maladies physiques dues au travail. Les dimensions psychiques, telles que celles que abordées tout au long des trois années du parcours de mineure « Stress, souffrance et bien-être au travail », n'étaient alors pas du tout prises en compte.

C'est seulement à partir des années 1990 que l'on commence à prendre en compte le stress au travail puis à évoquer la souffrance au travail ou encore le harcèlement dans différents ouvrages. La notion de facteurs de risques psychosociaux (RPS) se diffusera à partir des années 2000, avec une réelle prise en compte à partir de 2008 dans les politiques publiques. Le terme commence alors à être largement employé dans les institutions, les politiques de santé ou encore les enquêtes sur le travail et la santé au travail. En 2007, les RPS sont devenus la première cause de consultations des pathologies professionnelles, sans que les risques physiques du travail aient disparu.

Modalités d'examen : examen terminal.

Bibliographie (ouvrages accessibles sur Cairn avec vos codes bibliothèque)

- Buzzi, S., Devinck, J. & Rosental, P. (2006). *La santé au travail: 1880-2006*. La Découverte.
- Valléry, G. & Leduc, S. (2017). *Les risques psychosociaux*. Presses Universitaires de France.

EC2 : DP13EN03 : Panorama, historique et prise en charge des risques psychosociaux

Référente : Leïla BOUDRA

Description et objectifs du cours

Cet enseignement vise à définir les facteurs de risques psychosociaux (RPS), leurs classifications possibles et leurs chevauchements. Des modèles du stress (Lazarus, Folkman) à ceux étudiant les déterminants du stress au travail (Karasek, Siegrist), il s'agit d'appréhender les pathologies liées au travail dans leur contexte d'émergence et en fonction de leurs effets sur la santé au travail. Il vise également à apporter des connaissances générales sur les processus psychiques en milieu de travail dans le contexte légal et réglementaire d'obligation de prévention des risques professionnels.

Modalités d'examen : Les étudiants ont le choix entre deux modalités d'évaluation. Le contrôle continu consistera en un dossier (en binôme ou trinôme) à rendre pour la fin du semestre et un examen individuel sur table lors de la semaine des examens (évaluation des connaissances acquises sur l'ensemble du semestre). Le contrôle terminal consiste en un examen individuel sur table lors de la semaine des examens (évaluation des connaissances acquises sur l'ensemble du semestre).

Bibliographie (accessible en ligne)

Collège d'expertise sur le suivi statistique des risques psychosociaux au travail (2011). *Mesurer les facteurs psychosociaux de risque au travail pour les maîtriser*. Paris : Ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Des textes de référence seront déposés sur le moodle du cours.

EC3 : DP14EN03 : Émotion et prise de décision

Référente : Marianne HABIB

Description et objectifs du cours

Cet E.C. vise à permettre une meilleure compréhension de la nature et de la fonction des émotions, et de l'influence des émotions sur les processus cognitifs, que ce soit dans le cadre d'un fonctionnement individuel ou en contexte social. Il vise également à apporter des connaissances générales sur le fonctionnement des processus émotionnels et leurs interactions réciproques avec les processus cognitifs.

Il est composé de trois parties abordant les thématiques suivantes :

1. Les émotions, aide ou entrave ? (Les émotions constituent-elles une aide ou une entrave au processus décisionnel ?)
2. Qu'est-ce qu'une émotion ? (Quelle est la nature et quelles sont les fonctions des émotions ?)
3. Influence sociale sur les prises de décisions individuelles et collectives (Quels processus psycho-sociaux peuvent influencer les prises de décisions des individus et des groupes d'individus ?)

Modalités d'examen : examen terminal.

Bibliographie : Habib, M., Lavergne, L. & Caparos, S. (2018). *Psychologie Cognitive - Cours, méthodologie, entraînement*. Collection Portail Psychologie, Editions Armand Colin. Chapitre 3 et chapitre 9 (disponibles sur <https://www.bu.univ-paris8.fr/>)

EC4 : DP15EN03 : Risques psychosociaux et prévention

Référent : Dimitrios LAMPROPOULOS

Description et objectifs du cours

Cet enseignement vise à définir les nouvelles pénibilités et leurs variabilités en fonction des individus et collectifs ainsi que des contextes professionnels. La prévention des facteurs de risques psychosociaux (RPS), passés d'un risque émergent à un risque majeur impliquant des enjeux humains, de santé, sociaux et économiques, nécessite de comprendre les effets des changements dans le monde du travail sur les personnes qui y sont confrontées. Il s'agit également d'apporter des connaissances générales sur les possibilités et limites des dispositifs de prévention existants (Document Unique de Prévention des Risques Professionnels - DUERP -, lignes d'écoute, etc.).

Modalités d'examen : examen terminal.

Bibliographie

- Lerouge, L. (2014). *Approche interdisciplinaire des risques psychosociaux au travail*. Octarès Editions.

EC3 : DP16EP03 : Projet tutoré stress, souffrance et bien-être au travail

Référente : Amélie JACQUOT

Description et objectifs du cours

Le projet tutoré consiste à suivre les étudiant.e.s en petits groupes de trois à cinq d'entre eux afin qu'ils et elles produisent un travail de terrain (entretiens et/ou observations) adossé à une revue de littérature sur le thème de leur choix, en l'ancrant sur l'exploration et la mise en évidence des liens avec les facteurs de risques psychosociaux. Le thème doit être validé par l'enseignant.e qui suit le groupe et peut être orienté en fonction de son domaine de recherche (organisation du travail, prévention, santé, conditions de travail, numérique et travail, etc.).

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES 2020-2025

Annexe aux modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2024-2025

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences ont été adoptées par la CFVU le 14 mai 2020 pour toute la durée du contrat correspondant à la période d'accréditation 2020-2025 des formations de l'Université Paris 8. Elles sont néanmoins soumises chaque année à l'approbation du Conseil de la formation et de la vie universitaire et éventuellement ajustées en fonction des évolutions réglementaires. Le contenu de certains articles est complété par chaque composante afin de tenir compte des spécificités et des orientations pédagogiques de chaque formation.

UFR de Psychologie – Licence Mention Psychologie

1 – Modalités éventuelles de choix entre contrôle continu et contrôle terminal (Articles 9)

Pour l'ensemble des enseignements (EC), il peut être proposé à l'étudiant soit un contrôle continu, soit un contrôle terminal, soit une combinaison des deux.

2 – Conditions de dispense du contrôle continu ou de son aménagement (Article 9 et 14)

Certains étudiants en raison d'une activité professionnelle, de situations particulières notamment de handicap, d'engagement associatif et sportifs de haut niveau peuvent bénéficier d'une adaptation des exigences d'assiduité (Article 13 des modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2020- 2025).

A l'exception de ces étudiants, il sera requis une assiduité (présence obligatoire) aux EC de Psychologie suivants :

Année	Code EC	Intitulé	Nombre d'heures TD de présence obligatoire
Licence 1	DP11ET01	EC1 : Méthodologie disciplinaire intégrant le M2E	18h
	DP12EM04	EC1 : Initiation aux statistiques en sciences humaines et sociales	24h
Licence 2	DP13ET01	EC1 : M3P – Licence 2 (Métiers de la psychologie)	18h
	DP14EM08	EC1 : Statistiques avancées en sciences humaines et sociales	30h
	DP14ET01	EC1 : Tremplin : réussite + Master	15h

Année	Code EC	Intitulé	Nombre d'heures TD de présence obligatoire
Licence 3	<i>EC2 : Statistiques avancées au choix (1 EC au choix sur 2)</i>		
	DP15EM06	1. Analyse de la variance	30h
	DP15EM07	2. Analyse multifactorielle	30h
	DP15ET01	EC1 : M3P – Licence 3	15h
	DP16ETR1	EC1 : Tremplin : métier + master	15h
	DP16ES01	EC2 : Stage	15h
	<i>Parcours de mineures 4 – Psychologie (2 EC au choix sur 3)</i>		
	DP 16EP01	EC1 : Projet tutoré santé et handicap	18h
	DP16EP02	EC2 : Projet tutoré stress, souffrance et bien-être au travail	18h
	DP16EP03	EC3 : Projet tutoré âges de la vie	18h

3– Modalités d'organisation des sessions de contrôle des connaissances et des compétences en licence et/ou master (Article 15)

Les sessions sont annuelles.

Un jury se réunit à l'issue de l'année d'études. La session de seconde chance a lieu après la délibération du jury et la communication des résultats.

Un jury final délibérant sur les résultats de première session et de seconde chance se réunit en fin d'année.

4– Cas particuliers des EC n'ouvrant pas droit à une seconde chance (Article 15)

Tous les EC donnent droit à la session de seconde chance.

5– Précisions sur les notes retenues dans le cadre de la session de seconde chance (Article 16) (Il s'agit généralement de la note du contrôle terminal et dans certains cas la moyenne entre la note du contrôle continu et celle du contrôle terminal)

A l'issue de la session de seconde chance, la note prise en compte pour la délibération du jury final est la meilleure des notes obtenues par l'étudiant.

6– Renonciation à la compensation (Article 16)

La date limite pour une demande de renonciation est fixée à 3 jours avant la tenue du jury.

7– EC ne donnant pas lieu à une note fondée sur une échelle de 0 à 20 (Article 18)

Les EC suivants donneront lieu à un résultat : ADM (Admis) ou AJ (Ajourné) :

- Licence 1 :

EC1 : Méthodologie disciplinaire intégrant le M2E (DP11ET01)

- Licence 2 :

EC1 : M3P – Licence 2 (Métiers de la Psychologie (DP13ET01)

EC1 : Tremplin : Réussite + Master (DP14ET01)

- Licence 3 :

EC1 : M3P – Licence 3 (DP15ET01)

8– Cas particuliers des EC requérant une validation sans possibilité de compensation (Article 21) *(Uniquement pour des raisons de réglementation nationale ou de spécificités professionnelles en licence et/ou master et pour l'EC ou l'UE Mémoire en master)*

N/A

9– Modalités de réinscription à un EC non acquis (Article 22) *(Réinscription l'année suivante ou réinscription obligatoire le semestre suivant où l'EC est proposé)*

Lorsqu'un EC n'a pas été acquis à l'issue de l'année universitaire, l'étudiant doit s'y réinscrire en priorité l'année suivante.

10a – Poursuite d'études au niveau supérieur dans un cursus de licence (Article 23)

- **Nombre de crédits ECTS minimum exigé pour autoriser le passage de niveau à l'issue de la session de seconde chance** *(La règle générale fixe le nombre minimum à 30 crédits ECTS mais il peut être porté par la composante, le département ou la formation jusqu'à 48 ECTS au plus)*

L'étudiant doit avoir acquis un minimum de 40 ECTS (soit 2/3 des ECTS) pour être autorisé à s'inscrire dans le niveau supérieur à l'issue de la session de seconde chance.

- **Modalités de passage au niveau supérieur** *(Passage conditionnel avec le résultat AJAC ou simple redoublement avec une autorisation à prendre des EC du niveau supérieur en crédits)*

A l'issue de la session de seconde chance, le statut AJAC est accordé à tout étudiant n'ayant pas entièrement validé le niveau, mais ayant obtenu 40 ECTS sur le niveau dans lequel il était inscrit.

Attention, pour l'obtention du statut AJAC L2/L3, cela signifie qu'il faut avoir validé la L1 dans sa totalité (soit 60 ECTS) et 40 ECTS en L2.

Restez connectés !

Consultez régulièrement votre messagerie Paris 8

C'est là que vous sont envoyées les informations administratives et pédagogiques importantes et urgentes

Inscription obligatoire sur les différents Moodle de psychologie :

- Étudiants de L1 : “Licence 1 psycho - informations générales” clé Moodle :
INFOSCOLL1PSY
- Étudiants de L2 : “Licence 2 psycho - informations générales” clé Moodle :
INFOSCOLL2PSY
- Étudiants de L3 : “Licence 3 psycho - informations générales” clé Moodle :
INFOSCOLL3PSY

Vous trouverez aussi souvent réponse à vos questions sur le site de l'UFR !

<https://ufr-psycho.univ-paris8.fr/>